



Revue Communale **PERS-JUSSY**



Calendrier des manifestations

Toutes ces manifestations seront susceptibles d'être annulées ou reportées en raison de la crise sanitaire. Pensez à vérifier à chaque date si elles ont lieu, sur le panneau lumineux, sur notre site ou sur l'application « Pers-Jussy Clic ».

Sommaire

Calendrier des manifestations	2
Éditorial.	3
Vie municipale	4-19
Vie scolaire	20-25
Vie associative	26-58
Histoire	59-61
État civil	62
Hommage	63
Médaille	63
Communauté de communes	64
Expressions libres	65
Infos pratiques	66-67



Édition : CTOCOM
52 route de l'Église 74 250 Bogève
Tél. : 04 50 87 25 98 - www.ctocom.fr

Photo de couverture prise le 19 janvier 2022

HIVER

Jeu. 17 fév. >> **Don du sang** - Salle communale

Ven. 25 fév. >> **AG MAD'AG** - Salle communale

Sam. 5 mars >> **AG La Liane** - Salle communale

Mar. 8 mars >> **Journée de la femme**

Salle communale

Ven. 11 mars >> **AG AIME** - Salle communale

Sam. 12 mars >> **Karaoké de l'école de musique**

Salle communale

Ven. 18 mars >> **AG des Amis de Pers-Jussy**

Diapason

Du ven. 25 au dim. 27 mars >> **Expo photos**

Pixels d'argent - Salle communale

Sam. 26 mars >> **Carnaval APE + Cantine**

Stade des Fins

PRINTEMPS

Sam. 2 avril >> **Théâtre des Amis de Pers-Jussy**

Salle communale

Sam. 9 et dim. 10 avril >> **Journées rencontre AIME**

Salle communale

Jeu. 21 avril >> **Don du sang** - Salle communale

Sam. 23 avril >> **Stage de danse latino**

de PJ Danse - Salle communale

Sam. 30 avril et dim. 1^{er} mai >> **Journées de la Terre**

Salle communale et Diapason

Sam. 14 mai >> **Concert de la chorale Arc en Ciel**

Église

Sam. 14 mai >> **Vente de fleur APE**

Supermarché Casino

Sam. 21 mai >> **Soirée dansante de PJ Danse**

Salle communale

Ven. 27 mai >> **AG de la chasse** - Salle communale

Ven. 3 juin >> **AG du foot** - Stade des Fins

Dim. 5 juin >> **Fête du foot** - Stade des Fins

Dim. 12 juin >> **Brocante de la cantine**

Stade des Fins

Mer. 15 juin >> **AG PJ Danse** - Salle communale

Sam. 18 juin >> **Fête de l'école de musique**

Diapason

Ven. 17 et sam. 18 juin >> **Rallye des Bornes**

Ven. 24 juin >> **Fête de l'école** - École de Pers-Jussy

Sam. 25 et dim. 26 juin >> **Vente de jouets**

par l'asso. MAD'AG - Salle communale

ÉTÉ

Ven. 8 juillet >> **Don du sang** - Salle communale

Mer. 13 juillet >> **Soirée festive et feux d'artifice**

Stade des Fins

Jeu. 14 juillet >> **Concours de pétanque du foot**

Stade des Fins

Dim. 28 août >> **Fête de la Batteuse**

Stade des Fins

Jeu. 8 sept. >> **AG de l'APE et de la cantine**

Salle communale

Dim. 11 sept. >> **Repas des aînés** - Salle communale

AUTOMNE

Sam. 1^{er} oct. >> **Soirée sénégalaise de la Liane**

Salle communale

Dim. 9 oct. >> **Course La Persjussienne**

Stade des Fins

Sam. 15 et dim. 16 oct. >> **Stage de danse latino**

de PJ Danse - Salle communale

Sam. 15 et dim. 16 oct. >> **Octobre rose**

Stade des Fins

Sam. 22 oct. >> **Soirée châtaigne des Amis**

de Pers-Jussy - Salle communale

Jeu. 27 oct. >> **Don du sang** - Salle communale

Ven. 4 nov. >> **AG du comité des fêtes**

+ élaboration cal manif. 2023 - Salle communale

Sam. 5 nov. >> **Soirée du club des saveurs**

Salle communale

Jeu. 10 nov. >> **AG de l'école de musique** - Diapason

Ven. 11 nov. >> **Cérémonie**

intercommunale et communale

Dim. 13 nov. >> **Tournoi de Belote de l'asso. AIME**

Salle communale

Ven. 18 nov. >> **AG du ski club** - Salle communale

Sam. 19 nov. >> **Concert de l'école de musique**

Salle communale

Ven. 25 nov. >> **AG Pers-Jussy vélo** - Diapason

Sam. 26 et dim. 27 nov. >> **Loto APE**

Salle communale

Sam. 3 déc. >> **Marché de Noël de la cantine**

Salle communale

Sam. 17 déc. >> **Illuminations de Noël**

Placette de la médiathèque

Le mot du Maire

Chères Perjussiennes, Chers Perjussiens,

Voilà plus de 22 mois que nous subissons quotidiennement les effets de la covid 19, que nous devons composer et agir en fonction des pics de contaminations, des protocoles sanitaires, des arrêtés préfectoraux..., pour protéger au mieux nos concitoyens, nos proches, nos familles. Nous devons adapter toutes nos décisions, être très prudents et bien réfléchir à un avenir qui demeure pourtant incertain.

Mais il faut rester positifs et continuer d'avancer.

Comme nous avons déjà pu vous en parler à de nombreuses reprises, le chantier de réhabilitation de la mairie est en marche. L'avant-projet sommaire arrive à son terme et nous pourrons bientôt vous présenter l'avant-projet définitif. 1000 m² pour pouvoir loger tous les services administratifs de la mairie, les associations, une salle des mariages, une salle du conseil et des commissions, l'agence postale, le bureau de la cantine, le Service Enfance et Jeunesse...

Nous nous faisons un point d'honneur à respecter au mieux l'écologie, à chaque étape de la construction en utilisant des matériaux nobles, écologiques et locaux. Nous en ferons un bâtiment basse consommation et haute qualité environnementale.

Mais tout ceci a un coût. Cette rénovation comme toute construction va subir l'inflation économique qui nous impacte tous depuis le début de cette pandémie. Actuellement le ratio d'une construction ou d'une rénovation est de l'ordre de 2 900 € le m².

Le bouclage piétonnier entre le Diapason, la médiathèque, les écoles est achevé et des négociations avec les riverains sont en cours pour voir aboutir un projet complet qui permettrait une liaison sécurisée pour les piétons, les scolaires et les vélos dans le centre bourg et ainsi répondre aux besoins des utilisateurs.

Concernant le projet de territoire mis en place par la Communauté de Communes et validé lors du conseil communautaire de décembre 2021, après une concertation citoyenne et un diagnostic, il a été déterminé des orientations stratégiques pour ensuite définir un plan d'actions dans divers domaines tels que la mobilité, l'habitat, l'agriculture, la vie sociale, la petite enfance...

Le schéma cyclable qui découle du projet de territoire est estimé à 27 millions d'euros pour les itinéraires structurants, portés par l'intercommunalité et reliant les grands bassins de vie. Il sera ajustable en fonction de la capacité financière de celle-ci et des options qui seront choisies.

Pour les axes secondaires, à la charge des communes, ils permettront de connecter les communes entre elles et de se raccrocher aux itinéraires structurants. Concernant Pers-Jussy, un plan communal de mise en œuvre sera intégré dans le volet voirie du budget.



Il est indispensable de réfléchir et travailler ensemble pour notre territoire, car la vie d'une commune ne s'arrête pas à ses frontières mais se prolonge bien au-delà. Il nous faut être en corrélation avec les communes voisines.

Pour autant, nous devons rester vigilants et intervenir équitablement dans tous les domaines portés par le projet de territoire, pour répondre aux besoins de toute la population, pour l'environnement, le logement, l'intergénérationnel, la culture, le sport, les seniors, l'agriculture...

La cérémonie du 11 novembre a été particulièrement émouvante cette année avec une forte participation de la population et des enfants, avec le dépôt de la flamme du Soldat Inconnu au monument aux Morts. Flamme rapportée de l'Arc de triomphe à Paris jusqu'en Haute-Savoie. C'est un geste symbolique en mémoire de nos valeurs républicaines et de nos Perjussiens morts aux combats.

Vous avez pu voir apparaître un nouvel événement à Noël avec les illuminations du sapin. Au-delà des étoiles dans les yeux de nos enfants, de la joie partagée, c'est un succès qui fût grandement apprécié par tous. L'édition 2022 vous réservera son lot de surprises!!!

2021 se termine laissant place à une année 2022 cadencée de rendez-vous qui impacteront notre avenir.

Si les temps sont empreints d'incertitudes et de gravité, je fais le vœu pour 2022, que tous ensemble, nous fassions preuve de courage et de détermination pour donner l'espoir d'un monde meilleur à nos enfants. »

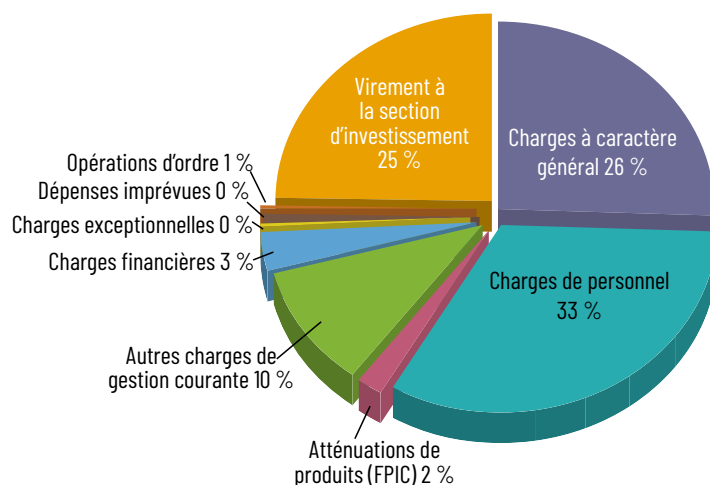
Votre Maire,
Isabelle ROGUET

Commission Finances

Budget municipal 2021

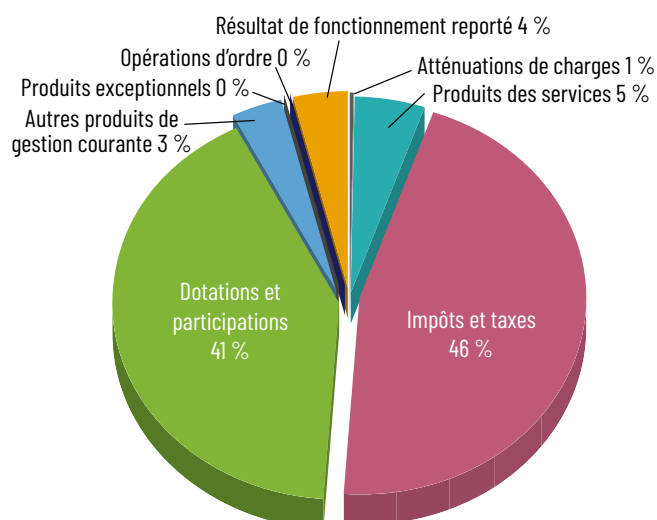
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	702 470,00 €
Charges de personnel	909 300,00 €
Atténuations de produits (FPIC)	52 140,00 €
Autre charges de gestion courante	285 385,00 €
Charges financières	92 000,00 €
Charges exceptionnelles	10,00 €
Dépenses imprévues	11 286,00 €
Opérations d'ordre	20 450,00 €
Virement à la section d'investissement	675 000,00 €
TOTAL	2 748 041,00 €



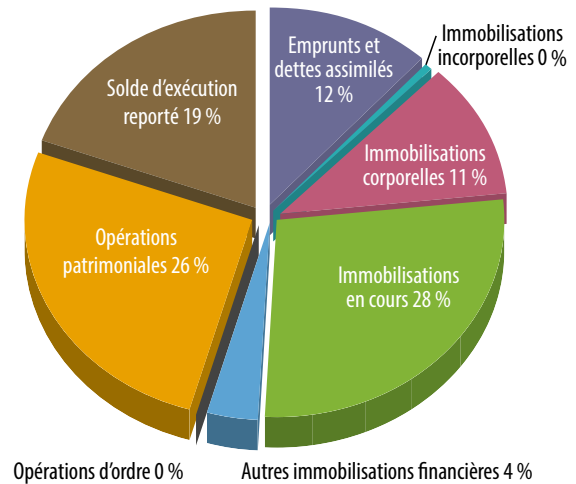
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Atténuations de charges	15 000,00 €
Produits des services	131 850,00 €
Impôts et taxes	1 259 652,00 €
Dotations et participations	1 140 060,00 €
Autres produits de gestion courante	95 000,00 €
Produits exceptionnels	1 620,07 €
Opérations d'ordre	1 231,00 €
Résultat de fonctionnement reporté	103 627,93 €
TOTAL	2 748 041,00 €



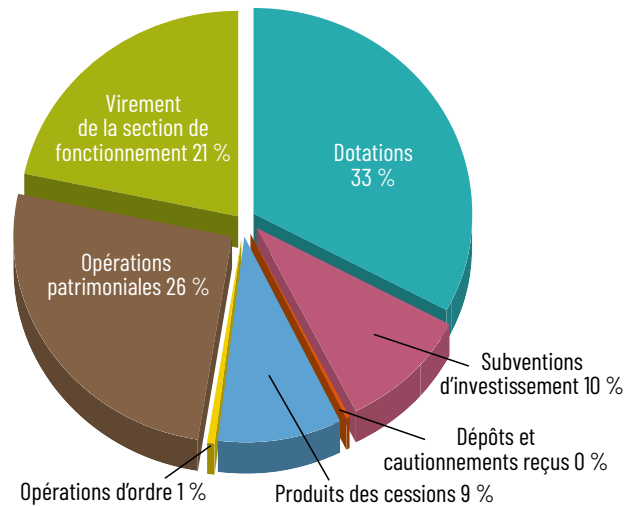
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Emprunts et dettes assimilés	376 400,00 €
Immobilisations incorporelles	10 040,00 €
Immobilisations corporelles	350 500,00 €
Immobilisations en cours	867 900,00 €
Autres immobilisations financières	118 599,90 €
Opérations d'ordre	1231,00 €
Opérations patrimoniales	819 614,00 €
Solde d'exécution reporté	609 687,10 €
TOTAL	3 153 972,00 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dotations	1 037 130,00 €
Subventions d'investissement	307 350,00 €
Dépôts et cautionnements reçus	4 800,00 €
Produits des cessions	289 628,00 €
Opérations d'ordre	20 450,00 €
Opérations patrimoniales	819 614,00 €
Virement de la section de fonctionnement	675 000,00 €
TOTAL	3 153 972,00 €



Commission Communication

L'année dernière nous vous présentions dans cette même revue notre application smartphone et notre page Facebook. En effet, l'objectif fut dès le départ avoué : nous voulions améliorer la communication avec l'ensemble des Perjussiennes et des Perjussiens.

MAIS FINALEMENT, QUE SIGNIFIE « MIEUX COMMUNIQUER » ?

Aujourd'hui, nous avons accès à beaucoup d'informations, de renseignements et données aussi diverses que variées. Celles-ci nous arrivent d'ailleurs directement, sans que nous n'ayons à les rechercher.

Conscients que ce type de renseignements était également primordial à une échelle locale, nous avons mis en place 2 outils majeurs en sus du site internet, de la revue annuelle et des bulletins semestriels : l'application Smartphone et la page Facebook.

Ces deux canaux de communication sont utilisés distinctement, en fonction de leur particularité : l'application nous permet de vous informer et de vous avertir en temps réel, pendant que la page Facebook nous permet de vous fournir des informations plus denses et plus complètes, associées souvent à des photos et des vidéos. Dans les deux cas nous veillons à rester mesurés.



ALLER À L'ESSENTIEL DE LA COMMUNE, VOICI NOTRE LIGNE DIRECTRICE.

Pour en tirer un bilan général, nous sommes ravis de constater que toutes les innovations et tous les changements apportés ont été chaleureusement accueillis. La revue, tout comme les bulletins vous paraissent plus clairs et attractifs. Vous êtes nombreux à utiliser l'application, que ce soit pour les alertes ou les recherches et les partages d'informations. La page Facebook vit extrêmement bien avec de multiples commentaires !

Loin de nous reposer sur ces points positifs, nous veillons à nous améliorer continuellement, que ce soit grâce à vos commentaires, aux besoins d'actualités et à notre relation avec les associations et autres services communaux.

L'APPLICATION SMARTPHONE

Cette appli nous permet de vous alerter en temps réel et vous permet, via l'agenda, de visualiser tous les événements prévus durant l'année. L'annuaire interactif est également très utilisé car il vous permet de retrouver et localiser tous les commerçants, artisans et producteurs de la commune.



LA PAGE FACEBOOK

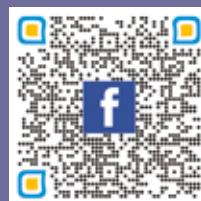
Quelques chiffres : près de 800 abonnés pour 80 000 interactions sur une année (consultations, « likes », partages et commentaires) ! Facebook nous permet évidemment de vous informer mais aussi de vous partager des rapports complets d'événements et d'illustrer notre belle commune grâce à diverses photos et vidéos.

LA REVUE ET LES BULLETINS SEMESTRIELS

Ces documents « papier » sont consultables par tous sur le site et l'application de la commune. Ils recensent les informations essentielles, qu'elles soient communales, sportives ou associatives.

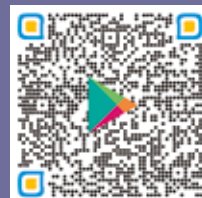
www.mairie-pers-jussy.fr

Commune de Pers-Jussy



PERS JUSSY CLIC

Pour télécharger l'appli smartphone, flashez les QR codes :



2022 année d'élections

NOUVELLES CARTES ÉLECTORALES

De nouvelles cartes électorales vont être envoyées à tous les électeurs avant les élections présidentielles.

PROCURATION

N'attendez pas le dernier moment !

Les procurations sont établies à la gendarmerie, au commissariat et au tribunal d'instance.

« **Maprocuration** » est un nouveau service qui permet un suivi numérique de votre demande de procurations électorales :
www.maprocuration.gouv.fr

Vous n'avez aucun nouveau compte à créer, aucun document à imprimer. Votre procuration est communiquée automatiquement par voie numérique au policier ou au gendarme.

Vous devez ensuite vous présenter à la gendarmerie ou à la police nationale pour valider votre identité. Vous recevez un accusé de réception numérique à chaque étape et vous êtes informé en temps réel de l'évolution de votre demande.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : 10 ET 24 AVRIL 2022

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée **au vendredi 4 mars** (dernier délai) en mairie ; cela correspond au 6^e vendredi précédent le scrutin (premier tour).

La date limite sur internet est fixée au 2 mars dernier délai.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES : 12 ET 19 JUIN 2022

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée **au vendredi 6 mai** (dernier délai).

Comment vous inscrire ?

- Sur internet : www.service-public.fr/particuliers/vos droits/R16396
- Par courrier,
- À la mairie.

Pièces à fournir :

- Une pièce d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.



Commission Bâtiment

3 grands projets ont été réalisés :

- Le Diapason qui abrite l'école de musique et plusieurs salles associatives,
- Le clos du Bourg avec au rez-de-chaussée la Médiathèque Municipale,
- La Placette dédiée à accueillir diverses animations,

Nous pouvons considérer que 2021 fût une année de transition nous permettant de réaliser des travaux complémentaires. Toujours dans le cadre de la requalification du centre bourg il a été décidé la création d'un chemin piétonnier permettant de relier le groupe scolaire à la médiathèque. Ce chemin apporte toute la sécurité nécessaire. Il s'inscrit dans notre projet de voie douce reliant les différents pôles, les établissements scolaires, la médiathèque et le diapason. Il devra se poursuivre dans les prochaines années pour aboutir à une liaison douce complète du centre bourg.



Le Diapason depuis le parking



Passerelle et vue de l'école



Passerelle entre école et médiathèque



Parking de l'ancien tennis

PARKING ANCIENT TENNIS

Suite à la réalisation d'une aire de stationnement, celle-ci a été sécurisée par la pose d'une barrière sur l'ancien mur de soutènement en continuité de la barrière existante.

Le chemin piétonnier reliant le Diapason et également l'église a été redessiné et réalisé en béton désactivé permettant une utilisation plus facile, plus agréable et plus sécurisée.

Comme indiqué dans nos précédentes éditions nous conseillons vivement aux utilisateurs du Diapason et également aux fidèles de l'église de profiter de cet accès.



RÉHABILITATION DE LA MAIRIE

Le projet de réhabilitation de la mairie avait été validé lors des précédents mandats. Celui-ci a été remis à l'ordre du jour du conseil municipal du 8 octobre 2020 où chacun a pu donner son avis lors de débats et la décision a été confortée à la majorité de réhabiliter le bâtiment existant. Les différentes démarches ont alors été engagées et la première consistait à sélectionner un cabinet d'architecture. Aidés par le CAUE (Cabinet architecture urbanisme et environnement) nous avons lancé un appel à candidature. 24 candidats ont répondu et 3 ont été retenus et invités à venir présenter leur vision du projet. Le cabinet retenu est le cabinet NBO de Fillinges qui est apparu comme le plus pertinent pour mener à bien notre projet.

L'étape suivante consistait à faire établir un diagnostic complet de la structure du bâtiment, murs, planchers, charpente, toiture, amiante et plomb etc. Diagnostic qui nous a permis d'affiner nos orientations et d'avoir une estimation plus réaliste des travaux à réaliser.

Plusieurs réunions de travail nous ont amenés fin décembre à un avant-projet sommaire et vous trouverez ci-joint ce à quoi la future mairie pourrait ressembler.



“

Les grands axes de réflexion ont principalement porté sur :

- La mise en conformité du bâtiment au niveau accessibilité,
- Les différentes entrées possibles, maintien de l'entrée historique et création d'un parvis côté cour intérieure avec aménagement paysager et places de stationnement,
- Intégration de l'Agence postale,
- Optimisation des volumes disponibles et répartition plus optimale des services administratifs

Cette importante réhabilitation va nous obliger pendant la durée des travaux à délocaliser les services municipaux. Plusieurs hypothèses ont été envisagées et la proposition de l'association éducative de Pers Jussy propriétaire du presbytère, de nous mettre à disposition ce bâtiment a été retenue.

Nous remercions l'association qui nous permet de proposer aussi bien à nos concitoyens qu'au personnel administratif des locaux plus confortables et plus agréables que les traditionnels algeco généralement utilisés dans ce genre de situation.



Le presbytère loué pendant les travaux pour les bureaux temporaires de la mairie

Création de voies douces, projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de nos bâtiments communaux déjà construits ou en projet. Les travaux d'isolation et de réductions de coûts de consommations énergétiques s'inscrivent dans la politique que nous souhaitons mener en faveur du développement durable de notre commune. Pour ce faire nous avons signé une convention avec le SYANE qui mettra à disposition un conseiller en énergie partagée pour nous aider sur toutes les problématiques liées à la transition énergétique, à la réduction de nos consommations énergétiques, à l'isolation de nos bâtiments, à la production d'énergie et toutes les possibilités que nous offrira une structure adaptée à ce genre de problématique.

Tout au long du mandat il y a des opportunités qui s'offrent à nous en termes de bâtiments, en fonction d'éléments difficilement prévisibles. La municipalité se doit d'analyser chacune d'entre elles avec suffisamment de recul et avoir ainsi une vision à moyen et long terme de l'aménagement de notre village avec l'intégration aussi bien de services comme médecin, maison médicale, installation de commerces... que l'implantation de bâtiments pour les services techniques... avec pour objectif l'utilisation la plus rationnelle possible des ressources financières communales.

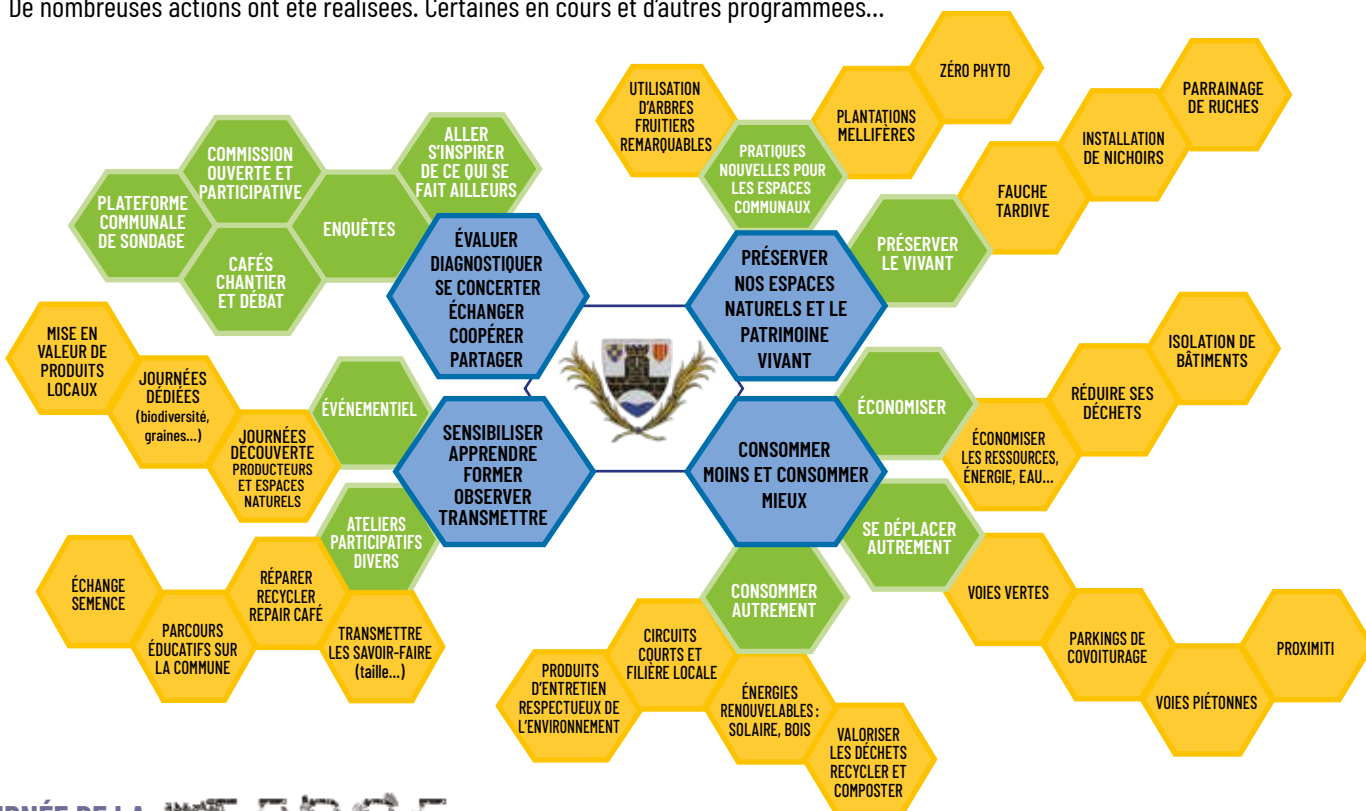


Commission Environnement, Culture et Patrimoine

La commission « Environnement, Culture et Patrimoine » s'engage à concrétiser les valeurs issues des orientations du projet communal.

PRÉSERVER, SE FORMER, PARTAGER, S'ADAPTER sont au cœur de nos préoccupations et piliers de nos actions.

De nombreuses actions ont été réalisées. Certaines en cours et d'autres programmées...



JOURNÉE DE LA TERRE

Alliant le développement économique, social, la sensibilisation et la protection de l'environnement, la journée de la TERRE se profile, avec la date du samedi 30 avril retenue.

Cette journée se veut l'écho de notre engagement et du projet porté par la commune.

La journée de la terre s'inscrit dans une dynamique collaborative - foisonnante.

Dans un souci actuel environnemental elle se veut vecteur de protection et de valorisation du territoire.

Dessins réalisés par les élèves de Pers-Jussy invités à créer une affiche pour annoncer l'événement

Une valorisation du territoire mais aussi et surtout une reconnaissance de celles et ceux qui, au quotidien, s'investissent garant d'une identité et de richesses au service de notre qualité de vie.

Enfants et adultes sont acteurs de cette journée et, par son intermédiaire, de ce beau projet qui nous unit autour de valeurs communes, promettant un avenir viable.

Cette journée et sa préparation sont un projet de mise en liens :

- Un lien intergénérationnel
- Un lien entre acteurs du terroir
- Un lien qui unit Art et Nature
- Un lien entre aspirations collectives et concrétisations possibles



Liste des intervenants et des partenaires :

- **Syndicat Mixte du Salève** : découvrir et connaître les variétés d'arbres fruitiers locaux, précommander des arbres fruitiers subventionnés à 50 % (pour les communes adhérentes) ainsi que pour bénéficier d'informations sur la taille et la greffe (par le président de l'association des « croqueurs de pommes »).
 - **Ecomusée de Thônes** : construire des nichoirs en bois pour les oiseaux et initiation à la menuiserie.
 - **A.E.R.E** (association environnement Reignier-Esery) : présentations de leurs actions liées à la nature et à l'environnement.
 - **Apiculteurs** : pour comprendre le rôle essentiel des abeilles dans la préservation de la biodiversité, acheter du miel et découvrir les bienfaits de la propolis.
 - **C.T.E.N.S (contrat territoire espaces naturels sensibles)** : Découvrir la mission du plateau des Bornes et ses actions en faveur des milieux humides pour lequel la commune est naturellement engagée.
- Matte pédagogique interactive (paysage, biodiversité, agriculture, zone humide)

Présence des producteurs locaux de la commune :

- Meunier de Navilly : farine bio à l'ancienne
- Maraichère de Chevrier : légumes
- Fromages des producteurs

Les artisans :

- Initiation à une activité traditionnelle : La vannerie
- Vente de bougies artisanales
- Sculpteur sur bois
- Démonstration et vente de poterie
- Exposition de photos du plateau des Bornes

Conférences sur les plantes animées par Christine Fuchs :

« L'usage des simples, des plantes santé à nos pieds » 15h au Diapason



Journée de la TERRE

Afin de mener à bien ces projets qui nous ressemblent nous pouvons et devons nous saisir des ressources communales. À ce titre, la commission culture salue avec respect l'énergie et l'investissement déployés par les personnes à la source et en charge de ce beau projet médiathèque « La Parenthèse » inauguré le 11 septembre 2021.

Nous pouvons mesurer notre chance de bénéficier d'un espace vital qui nous permet de tisser des horizons et d'ouvrir des portes. Un espace pour se relier : à soi, aux autres et se recomposer. Un espace pour apprendre... mais aussi faire provision de rêves... Deux forces pour grandir et se redresser.

Lors de l'inauguration, nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme GIROUD, auteure de Pers-Jussy pour une séance dédicaces de deux ouvrages intitulés « L'envol du Sari » et « Par la fenêtre ». L'honneur de sa présence est venu enrichir cette fécondité.



Dedicaces de Mme GIROUD à la médiathèque avec la participation de la librairie « Histoires sans fin »

Dans cette tâche collective, l'adhésion et le partenariat de la médiathèque sont des leviers à la juste concrétisation des actions portées par le projet communal à la fois comme « ressource d'information » et « vecteur de sensibilisation ».

En ces lieux, en nos lieux, une place aux Arts qui laissent entrevoir le vivant et la vie sous un angle teinté d'affects et de subjectivité.

EXPOSITION PLUMES & COMPAGNIE

Légère, spectaculaire et sonore, Plumes & Cie métamorphose la bibliothèque en canopée. C'est un environnement total qui se déploie, des mobiles en suspension aux puzzle-tapis, des panneaux recto verso aux contenus acoustiques.

Cette exposition documentaire présente les multiples facettes du peuple du ciel, tantôt sous l'angle scientifique (milieux, physiologie, évolution), tantôt sous l'angle culturel (mythes, littérature, etc.). Foisonnante, elle pourra aussi se découvrir lors de la journée de la TERRE du samedi 30 avril 2022.

Baptiste DETURCHE, CINÉASTE ANIMALIER

Il présentera ses actions lors de la diffusion d'un de ses films documentaires dans un moment d'échange et de partage interactif. Chacun pourra appréhender la technique de l'affût mais plus encore une philosophie de vie, un art de vie.

Enfin, et pour faire suivre ce lien étroit qui lie l'Homme à son environnement, la Culture et le Patrimoine s'inscrivent naturellement dans nos actions pour permettre de conserver et transmettre les valeurs de notre présent commun.

« RESSENTIS »

Le recueil de créations et témoignages proposé aux aînés fin 2020, relatif à la pandémie a été offert à tous nos aînés dans le cadre d'une rencontre humaniste où les écrits marquent la trace d'une mémoire partagée... en cohérence avec la vie vécue, ressentie, défendue...



*Une trace, pour témoigner,
ne pas oublier, demeurer.
Un vif merci pour votre
soutien.*

Nous étions nombreux à ne pas désirer un monde augmenté, mais un monde célébré dans son juste partage, patrie de sa seule gloire. Une montagne, un ciel affolé de lumière, des chasses de nuages et un yack sur l'arête : tout était disposé, suffisant. Ce qui ne se voyait pas était susceptible de surgir. Ce qui ne surgissait pas avait su se cacher... Cette acceptation de l'incertitude me paraissait très noble...

J'avais appris que la patience était une vertu suprême, la plus élégante et la plus oubliée. Elle aidait à aimer le monde avant de prétendre le transformer.

Sylvain TESSON « La panthère des neiges » 2021

Commission Sociale

Les différentes prérogatives du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) énoncées lors de la revue 2021 sont toujours d'actualité. Outre des réponses adaptées aux besoins grandissants des personnes en difficulté, son rôle est, là encore, de mieux coordonner tous les acteurs institutionnels, les bailleurs sociaux, les associations et leurs initiatives solidaires pour être plus efficaces ensemble à partir des besoins sociaux de la population.

La crise sanitaire que nous traversons est pour tous un moment inédit, exceptionnel, incertain. Cette année encore, de nouveaux efforts nous sont demandés et face à l'épidémie de covid 19, notre mobilisation à tous est cruciale. Nous avons la responsabilité collective de préserver la vie et la santé de chacun. Pour nos concitoyens, pour les personnels médicaux mais aussi pour les victimes économiques de cette crise, nous devons respecter les protocoles sanitaires et les gestes barrières, en limitant les contacts directs, et en restant vigilants malgré les contraintes.

Force est de constater que cette épidémie est source de précarité et de solitude. Concrètement, la conséquence directe et principale de cette crise chez la personne âgée se traduit par un isolement.

Statistiquement, l'isolement relationnel est une nouvelle question sociale qui concerne plus de 7 MILLIONS DE PERSONNES EN FRANCE et une personne âgée de plus de 75 ans sur trois. Il agit comme un facteur aggravant de nombreuses vulnérabilités et rend difficile l'accès aux soins élémentaires, aux droits et à la vie sociale. Mais il prive aussi la personne âgée qui en souffre de certaines ressources impératives pour se constituer en tant que personne : il y a là un « combat contre les inexistentences » qui doit nous interpeller.

C'est pourquoi deux objectifs complémentaires et concomitants structurent la lutte contre l'isolement sur un territoire : **le développement des engagements citoyens et la coopération des acteurs institutionnels.**

- Dans le premier cas, les membres du conseil municipal habitent sur la commune et représentent quasiment tous les hameaux. Ainsi, en agissant dans la proximité, ils peuvent créer des relations bienveillantes, d'entraide et de participation avec les personnes âgées isolées ou en risque de l'être, sans oublier celles et ceux pour qui l'isolement crée une situation de détresse. En mettant en lien les personnes isolées avec des particuliers bénévoles proposant leurs services, elle offre un soutien concret à ceux qui en ont le plus besoin. Appelons nos proches, donnons de notre temps quand nous le pouvons, trouvons comment tisser des liens, inventons des façons de nous soutenir mutuellement, de nous rapprocher... c'est sans doute le meilleur moyen de faire face, ensemble et unis.
- Dans le deuxième cas, en abordant les enjeux stratégiques des coopérations territoriales d'acteurs institutionnels variés lors de réunions plénières, chaque participant a pu attester que sa présence démontre l'importance accrue de la question du vieillissement et de son corollaire d'isolement. Le CCAS a rejoint ce mouvement car le travail en cours ne peut être qu'encouragé et développé, en collaboration, sur les deux territoires.

C'EST AINSI QU'ONT COMMENCÉ NOS AVENTURES AU SEIN DE LA COOPÉRATION LOCALE DE LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT.

Pour rappel, La Coopération locale de lutte contre l'isolement Annemasse Agglo/Arve et Salève est représentée par Patrick KRESSMANN, Président de REGAARS (Réseau Gérontologique Annemasse Agglo/Arve et Salève).

DIFFÉRENTES ACTIONS ONT ÉTÉ MENÉES POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

Chaque mois, de nouveaux rendez-vous pratiques étaient proposés. Intitulés « **LA BOÎTE À OUTILS DES AIDANTS** » ils abordaient différentes thématiques :

- Quelles attitudes adopter face à un comportement qui nous dérange ?
- Les gestes utiles au quotidien (leviers, transferts, aide à la toilette...)
- Jeux, sorties, activités : des idées pour passer un bon moment avec son proche
- Quelles solutions de répit possibles ?
- Aides, dossiers, financements, comment s'y retrouver
- Les soins bucco-dentaires de vos proches, parlons-en
- Comment préparer au mieux l'entrée en institution ? (Résidence autonomie, Ehpad...)
- La protection juridique des majeurs : un point sur les différentes possibilités

Pour 2022, ces moments d'échanges et d'informations seront suspendus et laisseront la place aux « **Paroles d'aidants** ». Les prochaines thématiques sont prévues (février, avril, juin et décembre) elles seront annoncées et affichées à l'avance pour permettre les inscriptions ouvertes à tous.

Le forum ATOUTS ÂGES, organisé le vendredi 26 et samedi 27 novembre à Annemasse, a connu un immense succès : plus de 200 personnes le vendredi et 150 personnes le samedi ont participé à cet événement, gratuit et ouvert à tous. L'objectif de ce forum était de présenter toutes les propositions qui existent sur notre territoire et les solutions qui pourraient se développer. 5 thématiques étaient retenues : ma santé mon bien-être, sortir de chez soi, s'informer, créer des liens et se faire aider. Une conférence/débat inaugurerait ces journées sur le thème : « La covid ? un regard décalé sur hier et aujourd'hui pour oser sortir de chez soi », un spectacle interactif plein d'humour et d'idées pour mieux manger, animé par Silver Fourchette 74 était proposé, des ateliers yoga du rire ont permis de tester les ressources positives du rire et enfin la projection/débat autour du clip « l'isolement ? On a tous une part de la solution ».

La création de cette vidéo de sensibilisation à l'isolement, sous l'impulsion du réseau gérontologique REGAARS et du service gérontologie et handicap d'Annemasse Agglo, a rassemblé des municipalités, des associations et des entreprises de l'agglomération d'Annemasse et de la communauté de communes Arve et Salève, souhaitant participer à la lutte contre l'isolement des aînés. Il semblait évident de s'impliquer dans ce collectif, de s'inscrire dans ce projet car l'isolement en ville n'est pas le même que l'isolement à la campagne. C'est ainsi qu'une soixantaine de personnes s'est réunie à Pers-Jussy, Gaillard, Machilly, Vétraz et Annemasse du 31 août au 2 septembre afin de réaliser ce clip. L'objectif de ce film est de sensibiliser à la problématique de l'isolement, pour reconnaître des situations, pour stimuler l'échange et les actions luttant contre l'isolement. Il vise à faire comprendre que des solutions existent et que chacun peut aider à sa manière.

(il était important de représenter la diversité du territoire et des situations d'isolement tout en sachant que l'isolement ne concerne pas uniquement les personnes âgées).

Cette version clip a été réalisée par la société Sply Prod. Sans prétention, nous ne souhaitons pas donner des leçons mais simplement déclencher un questionnement : est-ce que je suis isolé ? est-ce que je connais quelqu'un qui peut l'être ? comment puis-je aider ?

Intitulé « Les Craies d'union » il a été diffusé en avant-première le mardi 16 novembre à 18h à l'espace Louis Simon de Gaillard. Aujourd'hui, nous diffusons plus largement via notre compte YouTube (Mairie de Pers-Jussy) et nous prévoyons de rencontrer, de partager celui-ci avec les enfants dans les écoles, les collèges, les lycées, les étudiants en formation aide-soignant ou infirmier, le grand public... Vous pouvez y accéder directement en flashant ce QR code.



NOS ACTIONS NE SE SONT PAS LIMITÉES AUX PERSONNES ÂGÉES.

Notre engagement au sein de la Mission Locale nous permet de conseiller, de guider les jeunes entre 16 et 25 ans qui sont sortis du système scolaire, qui recherchent des réponses pour **TROUVER UNE FORMATION, UN EMPLOI** mais aussi pour dénicher toutes les aides qui pourraient les accompagner dans leurs projets.

Chaque mercredi, le jeune qui habite sur la communauté de communes, peut rencontrer une conseillère au Pôle Médico Social (PMS) au 391 Grande Rue, 74 390 Reignier-Esery de 9h à 11h30. S'il n'est pas disponible le mercredi, il peut contacter le siège à Annemasse pour un rendez-vous au 26 avenue de Verdun, téléphone : 04 50 95 20 50. Une application spécifique est sortie. Elle est disponible en téléchargement.

TÉLÉCHARGER L'APPLI DE LA MISSION LOCALE DU GENEVOIS



Banques Alimentaires Collecte nationale

La collecte a eu lieu les 26, 27 et 28 novembre au spermarché Casino. Ce week-end de solidarité est un moment où les Gilets Orange font appel à la générosité du public.



3 générations de bénévoles



OCTOBRE ROSE

Comme l'année dernière, la collaboration avec l'USPJ a été un véritable succès.

Remise du chèque à l'association
Les fées roses du CHAL

Commission Sociale



Cette année encore, la commune a affiché son engagement en installant différentes décorations. Les agents communaux des écoles, de la mairie, du service enfance jeunesse ainsi que la médiathèque ont joué le jeu. Ils ont porté le ruban rose tout le mois d'octobre et le tee-shirt rose le vendredi 22 octobre pour signifier leur soutien.



LES BOÎTES DE NOËL

La seconde édition des BOÎTES DE NOËL 74 a été un immense succès dépassant les chiffres de l'année dernière !

En effet, nous dépassons les 1000 boîtes pour la communauté de communes Arve et Salève et Pays Rochois !

👏👏 BRAVOOOOO 👏👏 à vous toutes/tous !

Un immense MERCI à tous les généreux donateurs, à toute l'équipe de lutins, à tous les points de collecte, à tous les établissements (scolaires, entreprises, etc...) qui ont joué le jeu et participé à offrir un Noël à tant de personnes/enfants : du Secours Catholique Reignier, de la Croix Rouge La Roche-sur-Foron, du CCAS de La Roche-sur-Foron, de la Fondation Cognacq-Jay Monnetier-Mornex, du centre ALFA 3A Monnetier, du foyer des Hutins Monnetier, du centre d'accueil de demandeurs d'asile La Roche-sur-Foron et du Pôle médico-social de Reignier.



COLIS DE NOËL

Cette année encore, les colis de Noël étaient constitués de produits régionaux. De plus, ils ont été conditionnés par l'Établissement de Service et d'Aide par le Travail (ESAT) Le Parmelan implanté à Seynod. Cet établissement est géré par l'association AAPEI EPANOU.

11 Novembre

La flamme du soldat inconnu a été transmise au 27^e BCA le 9 novembre sur la place de l'Étoile à Paris, puis acheminée jusqu'aux 4 points de départ des relais : Thonon-les-Bains, Rumilly, Vallorcine, Thônes.

Les Chasseurs Alpains du 27^e BCA, en partenariat avec le Département et l'Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre (ONACVG), ont organisé un relais de la flamme les 10 et 11 novembre en Haute-Savoie.

Ils sont passés par les principales communes et lieux de mémoire du département, traversant les 17 cantons de la Haute-Savoie. En franchissant les différentes communes, les coureurs ont effectué des petites cérémonies et allumé les Lanternes du Souvenir, en l'honneur des Poilus connus et inconnus.

Après la cérémonie à Pers-Jussy, Isabelle ROGUET s'est rendue à La Chapelle Rambaud, accompagnée de membres du conseil municipal et autres citoyens, pour recueillir cette flamme. Au retour, celle-ci a été déposée vers midi sur notre Monument aux morts, en l'honneur de tous ces Perjussiens dont le nom figure sur la stèle avant de rejoindre l'assemblée nombreuse autour de l'apéritif servi, dans le hall de la mairie.



Illuminations de Noël

Pour la première édition des illuminations du sapin de Noël 2021, ce fut une belle réussite. La venue du Père Noël a attiré petits et grands et tout le monde a joué le jeu en respectant les gestes barrières. Merci au comité des fêtes d'avoir répondu tout de suite présent pour l'organisation et l'installation. Victime de notre succès, l'édition 2022 sera revue et développée !!



Démarches : Urbanisme



À partir du 1^{er} janvier 2022, vous pouvez enregistrer vos demandes d'urbanisme en ligne par le biais du portail SVE « Saisine par Voie Électronique » : Pers-Jussy : <https://sve.sirap.fr/#/074211>

La mairie où se situe votre projet est votre interlocuteur privilégié pour l'accueil physique et téléphonique sur les renseignements généraux. Les demandes d'autorisations d'urbanisme en version papier doivent être déposées ou adressées à la mairie.

À compter du 1^{er} janvier 2022, les particuliers et les professionnels auront la possibilité de transmettre leurs demandes d'autorisation d'urbanisme à leur mairie de façon dématérialisée. Ceci se fera grâce à une plateforme de saisine par voie électronique (dénommée SVE) accessible sur le site internet de la mairie concernée par le projet.

Néanmoins, si vous le préférez, le dépôt d'un dossier au format papier restera possible.

Concrètement, comment cela fonctionne ?

Pour utiliser la plateforme SVE de votre commune - service accessible 7j/7 et 24h/24 à partir du 1^{er} janvier 2022 :

1. Connectez-vous sur le lien disponible sur le site internet de votre mairie dans la rubrique Urbanisme.
2. Lors de la première connexion, créez un compte utilisateur.
3. Une fois votre compte créé, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisations d'urbanisme, suivre leurs avancements et échanger avec votre collectivité directement via la messagerie de la plateforme SVE.

Pour plus d'infos et d'aides dans vos démarches administratives, n'hésitez pas à consulter le site : www.service-public.fr



S'ORGANISER POUR ÊTRE PRÊT!!!!

Depuis plusieurs mois une petite équipe du conseil municipal travail à la rédaction du Plan Communal de Sauvegarde. Explication.

Sur sa commune, le Maire doit garantir la sécurité de ses concitoyens, en cas d'événement grave et/ou impactant notre vie quotidienne. Une commune mal préparée peut se retrouver démunie.

Concevoir un PCS c'est réaliser un véritable guide, un canevas d'interventions en situation exceptionnelle (inondations, glissements de terrain, accueil de sinistrés, attentats...).

Sous la direction de Mme le Maire, l'équipe PCS travaille à la rédaction de « fiches réflexes » et de procédures afin de répondre le plus rapidement et le plus efficacement à toute situation.



Les points clés d'un PCS sont :

- Un diagnostic des risques.
- Un règlement d'emploi des moyens d'alerte.
- Une organisation de gestion de crise.
- Un inventaire des moyens humains et matériels propres à la commune.

Pour être encore plus efficace, une convention d'assistance a été signée avec la Croix Rouge Française La Roche/Reignier en juin 2021 et une autre a été signée en janvier 2022 avec le Secours en Montagne du Pays Rochois.

Commission Voirie Réseaux

EAUX PLUVIALES

Au cours de l'année 2021 plusieurs secteurs ont été traités pour des problèmes d'eaux pluviales. Il en reste encore. Nous serons amenés à gérer de plus en plus ce phénomène pour éviter dans l'avenir les débordements de fossés ou les déversements de la chaussée chez des particuliers au moment de séquences de pluies plus violentes et de plus en plus importantes dans un laps de temps réduit.

- Loisinges et route de Crédoz : reprise d'un collecteur sur environ 50 m.
- Ornex - route de la Croix d'Ornex : pose d'un regard avec grille et reprise de formes de l'enrobé.
- Route de La Crosaz : poursuite d'un collecteur avec grille d'évacuation et caniveau de traversée de route.
- Épineuse - route du Four : création d'un enrochement suite à l'éboulement de la chaussée.
- École des Roguet : pose d'un caniveau d'une grille et agrandissement du parking.

REPRISE DE CHAUSSEE

Des tronçons de chaussée ont été repris en enrobés sur la route du Four et route des Roguet, routes qui sont empruntées quotidiennement par le ramassage scolaire.

SÉCURISATION DU CARREFOUR DE LA CHARMILLE

Pour la sécurité des enfants qui empruntent les ramassages scolaires, un trottoir et une traversée sécurisés ont été aménagés ainsi qu'un quai bus dans les normes PMR au carrefour entre la D102 route de Reignier et la route de la Charmille. Prochainement la traversée et l'abribus seront éclairés pour améliorer encore la sécurité.

RÉSEAUX

Le réseau d'eaux usées est en cours de finition pour le hameau du Châble.

En partenariat avec le Syane en 2021 le réseau électrique a été renforcé et enfoui route de la Croix d'Ornex et Chemin de chez le Levrot.



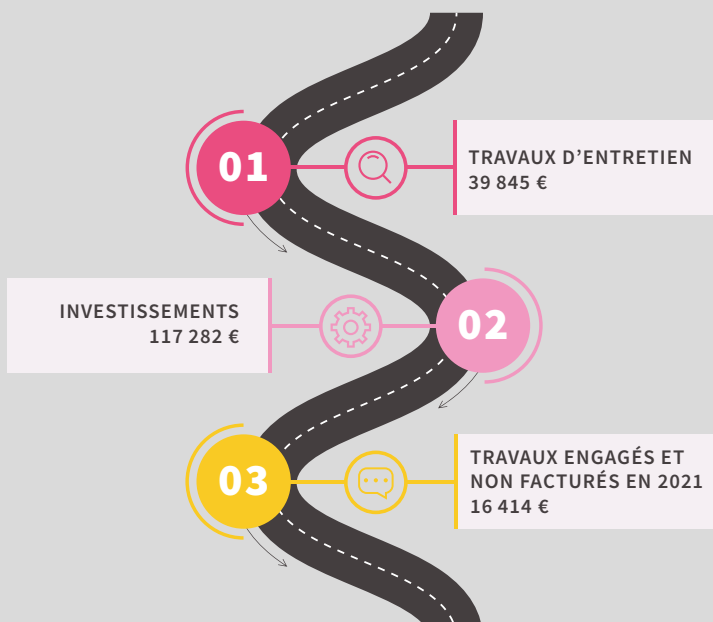
FIBRE OPTIQUE

La fibre optique arrive tout doucement sur notre commune. Les secteurs desservis en priorité seront Chevrier, Lasnelaz, Crédoz et tout le haut de la commune. Pour le Chef-lieu, Jussy Loisinges, les études vont commencer en ce premier semestre 2022.

L'ensemble des Perjussiens devrait être raccordable à la fibre courant 2024.



Voirie = 60 km ?
dont 41 km en voirie communale
et 19 km en voirie départementale





Vidéo Projecteur Interactif

Commission Scolaire

OUVERTURE DE LA 14^e CLASSE

Depuis la rentrée de septembre, l'école de Pers-Jussy compte une 14^e classe. Elle a ainsi permis de meilleures conditions d'apprentissage grâce à des effectifs moins élevés.

Cela est très apprécié de tous.

Les effectifs: A la rentrée, l'école comptait 354 élèves, un effectif en dessous des prévisions.

5 nouvelles enseignantes ont rejoint l'équipe enseignante: Mesdames Amandine GUILLARD, Léa RNOT, Ninon FERTE, Estelle HENRI, Coline LEBOUCHER et Françoise HERVÉ.

Le nombre d'accompagnants pour les enfants en situation de handicap est plus confortable qu'à la rentrée 2020-2021, deux nouvelles personnes nous ont rejoint: Jessica ZINDI et Madeleine SALETA. **L'équipe d'AESH se compose de 8 personnes.**

Les séances de RASED: Martine VIX, enseignante spécialisée, propose de l'aide à des petits groupes d'élèves en grande difficulté. Elle intervient à l'école 2 demi-journées par semaine. Trois groupes d'élèves bénéficient de ce dispositif

Le protocole sanitaire permet de maintenir l'école ouverte, toutefois elle ne fonctionne pas normalement et doit s'adapter au gré des fermetures pour cas de covid. Cette situation est très compliquée pour l'équipe enseignante comme pour les parents qui n'ont d'autre choix que de s'adapter au pied levé. Les personnels et les élèves portent toujours le masque et ils doivent s'isoler, se tester au moindre signe de la maladie.

TRAVAUX

Cette année la municipalité a effectué des travaux importants pour améliorer le quotidien des personnels et des élèves.

De nouveaux photocopieurs couleurs ont été installés dans les écoles du Chef-lieu et des Roguet. Ils sont appréciés, notamment pour aider les élèves en difficulté.

Équipement de la **14^e classe avec matériel Vidéo Projecteur Interactif.**

Des lavabos de plus grande taille ont été installés dans toutes les classes d'élémentaire, très utiles actuellement avec les contraintes sanitaires et le lavage des mains fréquent.
Installation de 2 lavabos collectifs « marguerites » en maternelle.



Installation d'un nouveau lave-verres.

Achat de nouvelles chaises en cycle 3 et de 2 grandes tables adaptées aux petits en maternelle.



Réparation des vélos en maternelle

ACTIVITÉS ET SORTIES

MÉDIATHÈQUE : la fréquentation des classes est d'environ 1 fois par mois. Nous remercions Laetitia et ses bénévoles pour leur accueil, les activités et les ateliers proposés qui sont très riches.



LE CYCLE DE NATATION pour les élèves du CP au CM1 a pu avoir lieu. Par chance, de nombreux parents sont titulaires de l'agrément et facilitent l'accompagnement des enfants. Par contre, la covid a perturbé l'apprentissage et la validation des acquis. De ce fait, beaucoup d'élèves n'ont pas obtenu leur diplôme.



SORTIES ET ÉVÉNEMENTS

Le spectacle Buster KEATON à Château Rouge pour les élèves de cycle 3, le 18 novembre. - La visite du musée paysan « la classe d'autrefois » pour les élèves de cycle 2, à Viuz-en-Sallaz le 29 novembre. - La visite du hameau du Père Noël pour les élèves de PS/MS, le 14 décembre.



UNE COURSE D'ENDURANCE « 2500 VOIX » a été organisée par l'équipe enseignante en lien avec l'ASCEPJ, le 19 octobre 2021. Un don de 150 € a été envoyé à l'association « 2500 voix » qui lutte contre les cancers pédiatriques. Un goûter a été offert par la cantine.

Land'Art : les classes de cycle 2 ont réalisé des tableaux végétaux en extérieur.

ÉCOLE DES ROGUET

Effectifs : 20 enfants dont 5 CP – 3 CE1 – 4 CE2 – 5 CM1 – 3 CM2

Actions pédagogiques : les enfants travaillent autour **D'UN PROJET SUR LE THÈME DU CINÉMA**. Ils vont assister à 3 projections de films (la tortue rouge, la vallée des loups et ITI) Cela se passe au cinéma du château, à la Roche-sur-Foron. Ce projet concerne 3 classes uniques du secteur. En fin d'année une rencontre est prévue, entre ces 3 classes uniques pour échanger sur ce thème.



EN MATERNELLE, LE SPECTACLE DE MARIONNETTES
Patamouss a eu lieu le 15 octobre 2021.



Les enfants ont également participé activement au **MARCHÉ DE NOËL** avec la confection d'objets et ils ont eu la joie d'avoir la visite du père Noël.

Écoles du chef-lieu

RANDONNÉE À PLAINE JOUX

Vendredi 18 juin, les classes de CP et CP/CE1 se sont rendues à Plaine Joux pour une randonnée à la découverte de la faune et la flore de nos moyennes montagnes. Accompagnés d'un guide, nous avons pu découvrir le nom des petites fleurs, le lieu de vie de certains animaux et quelques techniques de survie ! Après un bon pique-nique, nous avons dépensé beaucoup d'énergie pour fabriquer de très jolies cabanes ! Quelques chamallows grillés et il fallait déjà rentrer ! C'était vraiment une très belle journée !



HARRY POTTER

Une classe a pour thème « Harry Potter » et les élèves ont décoré le couloir de l'école en conséquence.

Ils sont répartis en 4 maisons comme dans les livres et, tous les derniers vendredis du mois, ils s'habillent en sorciers et/ou aux couleurs de leur maison.



LUNDI 28 JUIN 2021 - SORTIE AU PARC DU CHÂTEAU À LA ROCHE-SUR-FORON POUR LES 3 CLASSES DE PS-MS

Découverte des légumes du jardin, repérage d'éléments du paysage, découverte du patrimoine architectural, montée à la tour du château médiéval, promenade sur le parcours de santé.



École des Roguet

Projet « Voyage dans le temps »

Les élèves de la classe unique des Roguet ont parcouru les différentes époques historiques au cours de l'année scolaire. Ils ont voyagé dans le temps, en partant de la Préhistoire jusqu'aux Temps Modernes. L'occasion de découvrir notre passé avec ses femmes et ses hommes qui ont marqué l'Histoire et d'étudier des œuvres d'art de notre patrimoine.



Un archéologue du musée de la Préhistoire de Sciez est venu nous rendre visite à l'école.

Après une présentation d'objets de la Préhistoire les enfants ont pu se mettre dans la peau de véritables hommes préhistoriques en partant à la chasse avec des propulseurs ! (des armes utilisées à la Préhistoire qui permettent de tirer un projectile sur une longue distance).

Nous avons la chance d'habiter à côté d'une cité médiévale ! Les enfants sont partis à la découverte de La Roche-sur-Foron avec un nouveau regard.

Grâce à notre superbe guide Sophie, les enfants ont cheminé dans la ville en découvrant des traces du Moyen Âge. Pour partager leurs découvertes ils ont fait des affiches qui ont été exposées lors de la fête de l'école.



Tout au long de l'année nous avons suivi ce fil conducteur de l'Histoire de France en classe et nous avons pu le mettre en scène grâce au théâtre.

Alexandre ZANOTTI est venu travailler avec la classe. Après plusieurs séances d'expression corporelle, pour que tout le monde se sente à l'aise, nous avons monté un spectacle.

Nous avons joué la pièce « La chaise » de Grégoire KOCJAN, imaginé un loto où on ne tire pas des numéros mais des dates célèbres ou encore écrit des exposés racontant par exemple l'évolution de la médecine à travers le temps.



En raison des mesures sanitaires les enfants n'ont pas pu jouer tout leur spectacle sur scène face à un public. Nous avons donc sorti les caméras et filmé nos comédiens. Une nouvelle expérience très enrichissante pour tous !

Profitant d'un allègement des mesures sanitaires en toute fin d'année nous avons pu jouer la pièce « La chaise » aux parents lors de la fête de l'école. Les quelques gouttes de pluie n'ont pas été suffisantes pour décourager les petits comédiens des Roguet !



Cantine Scolaire

La Cantine Scolaire est une association à but non-lucratif animée par les parents d'élèves, créée en 1957, qui emploie 15 salariés, pour l'année scolaire en cours.

En cette année scolaire 2021-2022, où l'avenir est toujours incertain et la situation sanitaire délicate, le temps de l'action accompagne celui de la réflexion pour continuer à avancer en essayant de tirer parti d'une situation qui perdure.

Après le pic de la crise sanitaire (avec la fermeture des établissements d'enseignement et donc des cantines), une reprise partielle et des vacances estivales qui ont fait office de test, la restauration scolaire bousculée dans ses fondements a repris le cap depuis le mois de septembre. Avec des protocoles sanitaires toujours présents, mais des enfants à nourrir. L'équipe de la cantine a à cœur de leur montrer le chemin d'une éducation alimentaire nécessaire. Bio, labellisé, local, durable... La loi EGalim est venue ainsi renforcer l'exigence d'exemplarité et vise à rétablir l'équilibre des relations commerciales entre producteurs et grande distribution et à rendre accessible à tous les consommateurs une alimentation saine et durable. Lutte contre le gaspillage alimentaire, utilisation d'une majorité de produits de qualité, biologiques ou en conversion, extension du « fait maison », limitation du « jetable »... sont quelques-uns des points de la loi EGalim, qui concerne également la restauration scolaire. L'une des principales dispositions de cette loi est d'atteindre l'objectif de 50 % de produits de qualité, dont 20 % de bio ou en conversion, dans les assiettes au plus tard le 1er janvier 2022. Pour atteindre cet objectif, il faut répondre à au moins un critère (20 % produits bio, produits labellisés, produits locaux ou issus d'une exploitation inscrite dans une démarche à haute valeur environnementale, produits de commerce équitable...).



QUELQUES CHIFFRES :

- Année scolaire 2018-2019 une moyenne de 201 repas servis par jour.
- Année scolaire 2019-2020 une moyenne de 143 repas servis par jour.
- Année scolaire 2020-2021 une moyenne de 166 repas servis par jour.
- De septembre à décembre 2021 une moyenne de 180 repas servis par jour.

Notre association et ses salariés sont fiers de proposer aux enfants, aux parents d'élèves et à la commune un service de restauration de qualité, où les enfants sont au cœur de nos réflexions et de nos préoccupations. Garantir la sécurité alimentaire des repas, proposer aux enfants des produits alimentaires d'une qualité nutritionnelle élevée sont les principes qui gouvernent notre association. La variété des repas proposés est, par ailleurs, un paramètre important.

Nous privilégions les circuits courts et utilisons des produits frais et locaux. L'accent a été mis également sur les produits issus de l'agriculture biologique (volailles, légumineuses, céréales...).



L'ensemble des repas proposés aux enfants est produit et consommé sur place. Quinze salariés déploient ainsi leurs talents et leurs compétences afin d'assurer sur site la production des repas du jour et assurer la surveillance de vos enfants lors des différents services.

Le prix du ticket est fixé lors de l'Assemblée Générale qui se tient au cours du mois de septembre. Pour l'année 2021-2022, le tarif a été établi à 6,80 €. Le prix du ticket comprend d'une part, la production et le service des repas et d'autre part, la surveillance de vos enfants à l'occasion de ce moment de convivialité. Une remise de 10 % est par ailleurs proposée aux familles ayant trois enfants scolarisés à l'école de Pers-Jussy.

Il est à rappeler que les tickets sont proposés à la vente, les jours d'école, de 7h30 à 9h, à la salle communale. L'agence postale communale soutient avec bienveillance notre mission de service public vous permettant de les retirer durant les heures d'ouverture de cet établissement.



76 Chemin du Beule - 74930 Pers-Jussy
Mail : cantinepersjussy@gmail.com
www.mairie-pers-jussy.fr/cantine-scolaire

Elles cuisinent pour nos enfants : Amandine MONGE, Sophie MONTANT et Marie-Claude RACHEX.

Elles/ils encadrent nos enfants :

- En maternelle : Bastien NUYTEN, Amélie GAULMIN, Virginie DUBOIS, Aurore CHAMOT, Nicolas PRETET, Mélissa PÉRINET, et également par les ATSEM : Marie-Laure GAULMIN et Christine BRETEAU.
- En primaire : Élodie BARRE, Sylvie TISSOT, Sabine PASQUIER, Laurence ZOTTI, Delphine DELHOMME, Christine BALLY.
- À l'école des Roguet : Murielle TISSOT.

Elle pare au plus pressé et gère l'association avec efficacité : Christine BALLY.

Elles/ils se mobilisent pour la cantine :

- Au bureau : le Président Jean-Pascal CHAIX, la vice-Présidente Isabelle LEBOEUF, la Trésorière Anne BALMER VORMS, la Trésorière adjointe Maja FELTEN, le Secrétaire Olivier CATÉ, la Secrétaire adjointe Sylvia EBERSBERGER.
- Au Comité : Nathalie CHAMBET, Marion DAUGY, Évelyne DESBIOLLES, Pierre-Charles LIOGIER, Sarah COUDURIER

Service Enfance Jeunesse

2021 s'achève et notre belle revue communale est l'occasion de dresser le bilan de cette année écoulée.

Malheureusement on ne peut pas encore dire que l'année a été « normale » mais toute l'équipe du SEJ, soutenue par l'équipe municipale, s'est donnée pour objectif de faire vivre aux enfants des accueils de qualité, divers et joyeux.

Ainsi, le coup d'œil dans le rétroviseur nous laisse apercevoir un éventail d'aventures mémorables avec entre autres des pirates, des balades en chiens de traîneau, de l'amour, des animaux printaniers géants, des fleurs multicolores, des bons goûters, une fête périscolaire sur le thème du cinéma, deux colos estivales réussies, un voyage dans le temps, une reconnexion avec les quatre éléments, une rencontre avec le petit chaperon rouge ou bien encore un stage pour apprendre à créer un film d'animation.

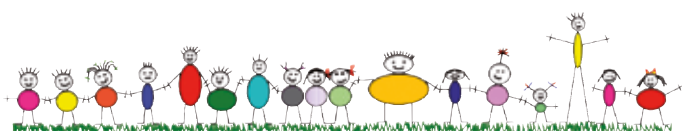
Même si nous avons été très frustrés de ne pas partir au Far West en avril, nous sommes tout de même heureux de tous ces bons moments partagés avec les enfants. Rendez-vous donc en 2022 avec toujours plus d'idées farfelues et festives.





Association des Parents d'Élèves

Notre association a pour but de participer au financement des projets pédagogiques et culturels des écoles de Pers-Jussy en proposant de nombreuses ventes et manifestations tout au long de l'année scolaire.



Une banderole publicitaire permettant aux entreprises et indépendants de la commune et des communes voisines de se faire connaître en apportant leur soutien à notre association !



Notre traditionnel marché aux fleurs qui a lieu au mois de mai !



D'autres ventes sont organisées en drive (citrouilles pour Halloween, photos et objets personnalisés, cupcakes...)



La visite du Père Noël aux enfants des écoles !



Pour fêter la fin de l'année scolaire, nous avons pu proposer une magnifique fête de l'école avec un cinéma plein-air au stade de Pers-Jussy qui a fait le bonheur des petits et des grands !



NOTRE ÉQUIPE

Présidente : Delphine GUIONNET
Vice-président : Sébastien BOUILLE
Trésorière : Marjorie VAUCHEY
Vice-trésorière : Myriam CANCADE
Secrétaire : Nathalie CHAMBET
Vice-secrétaire : Vanessa DOS SANTOS

Ainsi que : Séverine BOCHET, Gwennaëlle CHEVALIER, Nicole COTTIER, Julie ESCOT, Aurélie JACQUEMOUD, Eloïse LAFOND DE LORMEL, Isabelle MATHIEU, Cécilia MEGEVAND, Sandra ROTA, Ariane RUFFIN, Mélanie TAVERNET, Isabelle VERDAN et Christel VIEUX-COMBE.

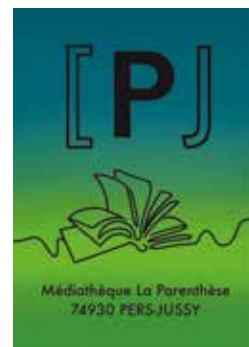


L'APE, c'est une bonne ambiance et un excellent moyen de faire connaissance avec les autres familles. Rejoignez-nous !



Mail : ape.persjussy@gmail.com
Delphine GUIONNET – Présidente
Tél. : 06 33 01 25 37

Médiathèque « La Parenthèse »



La Parenthèse ouvre son premier chapitre. Et quel chapitre !

L'ouverture tant attendue de votre médiathèque, marquera à jamais l'histoire de la commune de Pers-Jussy et celle de l'association « Page 99 », qui fêtait ses 30 ans en 2021.

Une ouverture mouvementée

À mesure que les travaux avançaient, l'envie de découvrir les nouveaux locaux se faisait sentir, vous étiez nombreux à coller le nez à la vitre, impatients de découvrir ce nouvel espace.

Nicole et Laëticia, se sont démenées pour choisir, enregistrer, équiper et ranger les nouveautés obtenues grâce à la subvention de Savoie-biblio, du département et de la Commune, mais également le fond de documents déjà existant à cataloguer dans notre nouveau logiciel, un énorme travail de logistique et de manutention. Anne-Marie et Jean-Baptiste, mis à contribution pendant le confinement à l'enregistrement de nos lecteurs, facilitant la réinscription, et aux rappels des retards, un travail de fourmis ! Nous avons pu absorber 11 mois d'activité en seulement 5, ce qui peut paraître long depuis l'extérieur.

Quelques cailloux sont également venus se glisser dans nos chaussures : pertes de données avec l'incendie d'OVH Strasbourg, qui hébergeait nos nouvelles sauvegardes, rétablie une semaine avant le lancement officiel, retard de travaux, confinement et covid 19 que nous ne présentons plus...



Tél. : 04 50 35 11 85

95, route de l'Église

Mail : bibliopersjussy@gmail.com

Facebook : La Parenthèse Pers-Jussy

Notre Portail web

Et notre application Mobile Bib en Poche disponible sur iOS et Android



Mardi 6 avril, la concrétisation de nos 6 mois de travail intensif

Tenir compte ensuite du couvre-feu, de la quarantaine, de la désinfection des documents et des locaux, de l'afflux de lecteurs en masse, puis du Pass sanitaire... Petit à petit nous évoluons comme nous le pouvons.

Mais surtout, nous retrouvons les sourires (masqués) de nos usagers, votre satisfaction est notre plus belle récompense. À ce jour, nous comptons 1012 lecteurs inscrits, un véritable raz-de-marée qui fait chaud au cœur, votre fréquentation nous hisse sur le podium des bibliothèques innovantes du département. Infiniment MERCI !

Le retour des animations

Se projeter et voir venir, après 2 ans de pandémie, les repères sont pris et nous permettent d'engager des manifestations.

Tout d'abord avec **le vide-bibliothèque**, samedi 5 juin, découlant de notre désherbage de documents, trop abîmés, trop anciens ou tout simplement ne faisant plus partie de notre nouvelle politique documentaire, une alternative écologique pour leur donner une seconde vie. Un succès sans conteste, il ne restait plus rien à la fin de la journée !

L'exposition « Tu lis, tu es un Super-Héros » du 14 septembre au 19 octobre et son animation quiz, atelier BD, Cosplay et lecture en nocturne. L'âme des justiciers Perjussiens qui ne reculent devant rien !



Enchaînons le 6 novembre avec notre **Café-rencontre autour du Prix Rosine PERRIER**, gagné par Gaëlle NOHANT pour son roman « La femme révélée ». Une bonne occasion de présenter la mise en place de **notre Cercle de lecteurs et du prix la Parenthèse**, qui se réunira tous les 3 mois pour discuter de lectures sur un thème donné, une envie, vos coups de cœur... Pour rejoindre pour élargir vos horizons de lectures, un beau programme !

La venue de **Nicolas Feuz**, samedi 27 novembre, auteur de romans policiers et thriller, pour son petit dernier **Herexix**. Une plongée dans les coulisses de la justice avec l'écrivain-procureur, qui nous a permis de découvrir les ficelles de sa double casquette, ses secrets d'écriture, entre réalité et fiction. Beau succès, **Christophe**, notre **partenaire de la librairie Colibri**, est reparti sans aucun livre dans les mains et bénévoles ravis de prolonger le moment autour d'un buffet improvisé pour l'occasion.



Puis, samedi 11 décembre, salle comble pour **la soupe de Noël avec la fée conteuse Elaéra**, où petits et grands ont été happés par la magie des lutins et de la neige qui scintille. Lutins malicieux qui ont préparé, pour chaque enfant présent, de jolis paquets gourmands mais pas que, une décoration de sapin s'y cachait aussi.

Et nous espérons vous voir encore plus nombreux à nos prochaines animations, **suivez le guide** (voir programme ci-contre).

Nouveautés :
Site internet
Application mobile
Pôle informatique
WiFi gratuit

Petites innovations,
Grand changement !

362 abonnés sur Facebook !

La Parenthèse c'est aussi plus de 7000 documents, un accès aux ordinateurs à disposition et du wifi public. Des animations de toutes sortes et pour tous. Un tiers lieu de rencontres et d'expériences sociales, toujours gratuit, que vous soyez de Pers-Jussy ou d'autres horizons. Rejoignez-nous !

Animations 2022

La Parenthèse

Une sélection des prochaines animations de la Médiathèque
Suivez-nous sur Facebook pour d'autres surprises !

Exposition

Du 22 mars au 3 mai
Exposition Plumes & Cie
Apprenez à reconnaître les oiseaux, avec des panneaux ludiques, des activités numériques et des jeux sur kakémonos.

Bib en Scènes Concert

Samedi 11 juin
MARINNE
Chanson à texte avec ses paroles simples, sensibles, et sa musique enjouée, inspirée par la folk.

Ca crée samedi

Atelier créatif en partage de connaissances. Apportez votre créativité, votre matériel, venez créer, on s'occupe du café !
Tous les 3 mois, samedi 10h-12h
• 5 février
• 7 mai

Cercle de lecteurs

Rejoignez notre cercle de lecteurs et trouvez de nouveaux horizons à vos lectures.
Tous les 3 mois, samedi 10h-12h
• 5 mars
• 4 juin

Découplage enfant

Atelier découplage, thème surprise !
Mercredi 16 février 16h-18h
6 places disponibles, sur inscription

Découplage adulte

Atelier découplage, thème Home
Vendredi 18 mars 19h30-21h30
12 places disponibles, sur inscription
Prévoir une règle, des ciseaux et un criterium

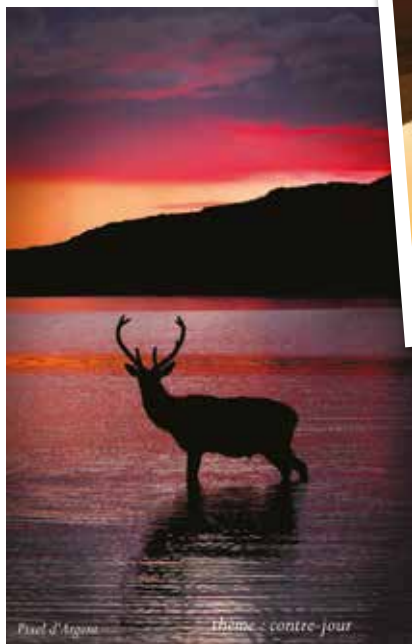
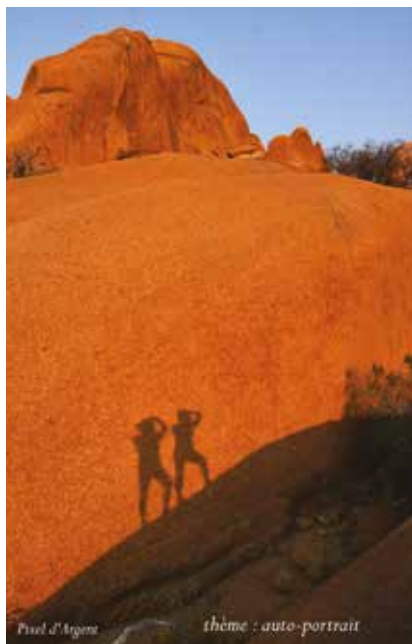
MEDIATHEQUE LA PARENTHÈSE
16, route de Jussy 74300 PERS-JUSSY
04 50 80 08 50 - info@mediathèque-la-parenthèse.com

Enfin tout cela ne serait possible sans la motivation des équipes 2021-2022 que nous saluons ici : Les sortants, Jean-Baptiste et Salvina qui partent vers de nouvelles aventures. Les fidèles au poste, Agnès, Anne-Marie, Béatrice, Claude, Nicole et Sandrine. À nos jeunes motivés Angéline, Elena et Lucas. À nos nouvelles recrues Chantal, Isabelle C., Isabelle V., Janine, Jean-Marc, Patrice et Thierry. En collaboration avec Laëtitia, adjoint du patrimoine en poste de responsable bibliothécaire.

Que l'année 2022 vous apporte la santé, du bonheur au quotidien et des lectures à n'en plus finir surtout. Merci pour votre fidélité !

Pixel d'Argent

PHOTO CLUB DE PERS-JUSSY



Au regard de la situation sanitaire, notre association a vécu une année différente. Nous n'avons pu assurer notre exposition annuelle sur le thème « on connaît la chanson » en mars 2021 et espérons bien nous rattraper au travers de celle du printemps prochain, les 25, 26 et 27 mars dont le thème sera : l'éloge du flou.

Pour l'année passée nous avons maintenu nos activités à l'aide de visio-conférences qui ont eu lieu tous les quinze jours en lieu et place de notre programme habituel.

Notre site internet a été un véritable levier de communication, nous avons mis en place des thématiques mensuelles qui ont eu un vif succès. Différents sujets ont été traités : autoportrait ; la liberté ; le contre-jour ; dolce vita...

La dynamique du club a ainsi pu être maintenue, de manière à reprendre nos activités en présentiel depuis début septembre avec une équipe très motivée où convivialité et volonté de progresser restent les moteurs de Pixel d'Argent.

Nos membres se réunissent un mercredi sur deux de 20h à 22h à la salle des associations.

Vous pouvez avoir plus de renseignements et découvrir nos images sur notre site.

Philippe KLEIN pour Pixel d'Argent



La Chorale



La chorale Arc-en-Ciel a voulu redynamiser le groupe avec un pique-nique qui lui a permis d'accueillir sa nouvelle Cheffe de Chœur Stéphanie DUMON.

Nous avons repris les répétitions dans notre nouvelle salle, Le Diapason, en accord avec la Mairie (Denis DUPANLOUP) et Luc RODET, Président de l'École de Musique. Nous occupons la salle d'auditions.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 3 nouveaux choristes qui, nous l'espérons, donneront l'envie à d'autres de venir nous rejoindre.

Chorale Arc-en-Ciel
Thérèse VACHOUX
Mail : theresevachoux@yahoo.fr
Tél. : 04 50 94 5 40



Nous espérons vous retrouver tous pour notre concert prévu en mai 2022, si tout va bien.





Fa Si La Musique

Zoom sur le projet pédagogique

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

L'enseignement de la musique est de la compétence des communes et du département depuis la loi de décentralisation de 2004. Cette loi stipule que le département adopte un Schéma Départemental des Enseignements Artistiques (SDEA) dans les domaines de la musique, de la danse et de l'art dramatique.

L'école de musique de Pers-Jussy est membre de ce schéma départemental et a donc, de fait, une délégation de service public d'apprentissage de la musique.

Le SDEA fixe trois objectifs principaux aux écoles de musique :

1. Consolider le maillage territorial et notamment placer l'établissement au cœur de la proposition culturelle locale.
2. Renforcer les liens avec les pratiques en amateur.
3. Développer les actions avec l'éducation nationale.



UN CADRE NATIONAL

Un Schéma National d'Orientation Pédagogique, publié en 2008, fixe le cadre de l'enseignement de la musique. Pour les enfants qui commencent la musique, ce schéma précise que « les contenus et démarches privilégient l'approche sensorielle et corporelle, le développement de la curiosité, la construction de la motivation. Ils mettent en œuvre les bases de la pratique individuelle et collective, accompagnées des repères d'écoute, du vocabulaire et des connaissances adaptés à l'âge des élèves ».

Le premier objectif est ainsi clairement fixé : pendant les premières années, la finalité de l'apprentissage de la musique n'est pas de savoir utiliser un instrument de musique et apprendre le solfège.

La musique est avant tout un langage, un univers dans lequel le musicien va et sait s'y aventurer. Cet univers est d'une richesse incroyable, avec des lieux infinis à explorer et qui varient avec le temps et l'espace. Styles de musiques, artistes, instruments, rythmiques, improvisations, jeux de scènes, explorations collectives ou individuelles, etc.

Conformément au schéma national, FaSiLa Musique privilégie la démarche collective dans l'apprentissage de la musique. L'école de musique n'a pas vocation à proposer uniquement des cours particuliers d'instruments mais a construit un projet pédagogique où la musique est un art à pratiquer à plusieurs.

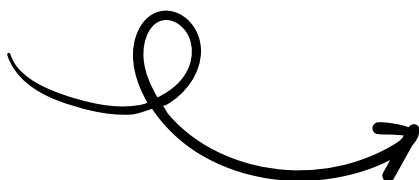
L'École de Musique de Pers-Jussy a été créée en 1985.

En 2000, 90 élèves fréquentaient l'École. 20 ans après, on dépasse les 200 élèves avec 207 inscrits pour l'année 2020-2021. Les élèves sont principalement des mineurs, avec une forte majorité d'enfants entre 6 et 10 ans.

Pour encadrer ces élèves, une équipe de 10 professeurs salariés qui réalisent environ 100h de cours hebdomadaires : 85h de cours d'instruments, 12h de cours collectifs de formation musicale et 3h d'ateliers.

Elle est au cœur d'un territoire dynamique, dont la population augmente chaque année. Les familles viennent de plusieurs communes de deux Communautés de Communes.

Si l'École propose des cours individuels d'instruments, elle met surtout l'accent sur une démarche collective, avec un projet pédagogique qui s'inscrit dans le Schéma Départemental des Enseignements Artistiques.





EN FINIR AVEC LE SOLFÈGE

Traditionnellement, l'apprentissage de la musique, en France comme dans certains autres pays, inclut un apprentissage du solfège comme discipline spécifique. Cette approche n'est pas partagée par les pays anglo-saxons. En France, l'apprentissage formel du solfège est un frein pour l'accès à la musique pour de nombreux enfants.

En outre, l'apprentissage d'un solfège abstrait et pointu auprès d'enfants qui commencent tout juste à savoir lire, écrire et compter, et qui n'ont pas les capacités cognitives d'abstraction encore suffisamment développées est clairement inapproprié et inefficace.

C'est finalement un marqueur social très fort qui sélectionne les enfants selon leur classe sociale et leur adaptation au cadre scolaire.

Disons-le clairement : il faut en finir avec les cours de solfège formels pour les enfants avant un certain degré de maturité cognitive.

UNE ÉCOLE DE MUSIQUE TOURNÉE VERS L'AVENIR

Abandon du solfège traditionnel, cours collectifs, ouverture au plus grand nombre : FaSiLa Musique se tourne résolument vers l'avenir en offrant à chacun la possibilité de découvrir la musique avec plaisir.

Et, nouveauté pour cette rentrée 2021, un partenariat avec une équipe de recherche de l'Université de Genève a été mis en place pour étudier la place des outils numériques dans l'apprentissage de la musique. Un financement du Département permettra alors d'acheter le matériel nécessaire.



FASILA MUSIQUE
ÉCOLE DE MUSIQUE DE PERS-JUSSY
www.fasilamusique.fr



LE GROUPE LA-BAS, UN GROUPE DE L'ÉCOLE

Après quelques mois sans concerts, le groupe Là-Bas, qui reprend les grands succès de Jean-Jacques GOLDMAN, a pu retrouver la scène pendant l'été (Les Carroz, Cruseilles, Cluses, Arbusigny, ...). Le groupe a été créé par Fred, professeur de batterie de l'école, avec Gilles et Julien, tous deux professeurs de l'école. Ils sont assistés d'Isabelle, Ferdinand et Gennaro.

Toutes leurs dates : www.labas-groupe.com



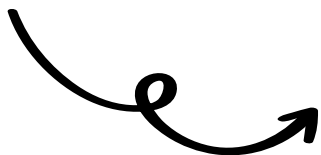
Le comité des fêtes

2021 aurait dû être l'année de la reprise
mais hélas cette reprise ne fut que partielle...

Nous avons pu organiser le 13 juillet avec le feu d'artifice et la soirée festive qui s'en est suivie, par contre toujours pas de fête de la Batteuse, 2 années blanches.

Pour la soirée du 13 juillet, des restrictions étaient toujours de mise, mais on les a vite oubliées pour reprendre une vie presque normale, et tout le monde nous félicitait d'avoir maintenu l'organisation de cette soirée. C'était la première fois qu'on pouvait se retrouver après ces interminables mois de frustration, et Sound Sowers a vite retrouvé la recette magique pour faire danser la foule. Une super soirée aux dires de tout le monde.

Un petit couac pour tirer le feu d'artifice, et après une heure de retard petits et grands ont pu s'émerveiller devant ce merveilleux spectacle... Les mauvaises langues ont pensé que c'était voulu pour faire tourner un peu plus la buvette.



Le feu d'artifice, le régal des enfants



Bonne ambiance à la soirée festive du 13 juillet



RÉPONSE À LA QUESTION
SUR LA REVUE 2021 :

la photo date du 27 septembre 1980,
sortie de la batteuse de son hangar
pour une promenade
jusqu'à Chevrangé.

Pour maintenir un lien avec l'ensemble des bénévoles qui répondent présents chaque année, nous avons organisé la fête de la moisson (une semaine avant la date de la Batteuse), pour couper le blé lui qui, covid ou pas avait poussé. Là encore, bon nombre ont répondu présents, et sous un soleil radieux on a assisté à la moisson du blé avec une belle démonstration de la Claas tractée, et vérifié qu'on avait toujours la recette des flageolets qui ont accompagné le jambon de chez Cailler.



Un invité de marque,
Max conduit
par Jo BRASIER



La fête de la Moisson, un repas convivial

INFOS PRATIQUES

Location de tables : Jean Luc LACROIX
(06 26 02 38 57) le vendredi soir 18h30

Prêt de matériel : Jean Luc LACROIX
(06 26 02 38 57)



Il fallait bien faire une connerie à Alain 😂



On a même joué le jeu

Maintenant il nous reste plus qu'à espérer qu'on pourra organiser nos fêtes en 2022 comme par le passé, sans contraintes, mais malheureusement ce n'est pas nous qui décidons...

Espérons aussi que la fidélité et l'engagement de nos bénévoles n'auront pas été impactés par ces 2 années d'inactivité. Nous comptons sur vous pour l'année 2022.

**Nous vous donnons tous rendez-vous le 28 août 2022
pour « toujours » la 39^e fête de la batteuse.**

Les Amis de Pers-Jussy

c'est reparti...
comme en 1995!

Pendant ces deux dernières années, les activités de notre association ont été, comme pour nous tous sérieusement réduites pour cause de restrictions sanitaires. Seul notre bulletin de liaison a vaillamment continué à paraître et à être diffusé grâce à la ténacité de sa « rédactrice en chef » Solange CHASSOT et à la mobilisation des rédacteurs et distributeurs. Il a permis de marquer que les amis de Pers-Jussy ne se laissaient pas abattre, même si la pandémie venait au mauvais moment où notre président Guy DUBOUCHET avait décidé de prendre une retraite bien méritée après près de 20 années de bons et loyaux services, de même que notre secrétaire Josy NICCOLLET.

Notre assemblée générale a enfin pu se réunir le 3 septembre 2021 et a « accouché » d'un conseil d'administration (ou comité si vous préférez...) renouvelé à 50 %. Il en est sorti un nouveau Bureau composé de Jacques CAMBON (président), Solange CHASSOT (secrétaire) et Odile GOY toujours fidèle trésorière. Ce Comité souhaite renouer, au fur et à mesure des allègements réglementaires espérés, avec toutes les activités qui ont fait la vie des Amis de Pers-Jussy, avant d'en initier de nouvelles.

Le 30 octobre une première manifestation a réuni autour du four à pain, malgré un temps quelque peu pluvieux, une cinquantaine de personnes heureuses de se retrouver et d'apprécier la qualité du pain, et des diverses préparations de chacun, le tout grâce aux bénévoles qui ont passé une très longue journée devant le four. À recommencer dès le printemps.



UN CALENDRIER 2022 A ÉTÉ ÉBAUCHÉ, avec une assemblée générale le 18 mars, une animation au four avec les écoles en avril, la participation à la Journée de la Terre le 30 avril, un petit-déjeuner au four le 14 mai, une sortie découverte autour des ruisseaux de Pers-Jussy, suivie bien entendu d'un pique-nique, le 26 juin, notre soirée châtaignes le 22 octobre, etc.

En croisant les doigts pour qu'un quelconque variant omicron ou oméga ne vienne pas à nouveau perturber nos projets. Mais les Amis de Pers-Jussy sauront faire face à nouveau si nécessaire.

Merci encore aux anciens membres du bureau et du comité qui ont su « mettre en valeur et faire connaître le patrimoine de Pers-Jussy sous toutes ses formes » comme nous y invitent nos statuts, et qui continuent d'ailleurs à participer activement à notre association.



LES AMIS DE PERS-JUSSY

1815 route de Reignier

Solange CHASSOT - Tél. 06 84 96 80 87

Jacques CAMBON - Tél. 06 42 27 66 13

Mail : amispersjussy@orange.fr

Nous avons besoin de la participation de toutes et tous pour retrouver le dynamisme d'antan : anciens ou nouveaux perjussiens, vous êtes toutes et tous les bienvenus !

Court#Circuit

une nouvelle association à Pers-Jussy

L'association COURT#CIRCUIT a été créée à Pers-Jussy au printemps 2021. Gérée collégialement, elle cherche à agir efficacement au travers d'actions bénévoles, locales, conviviales et solidaires pour favoriser, inciter et former quiconque à :

- au passage à un mode de vie plus sobre énergétiquement
- au respect et à l'amélioration de l'environnement.

Les activités de l'association se déroulent sous des formes diverses : conférences, soirées débats, activités de terrain, fêtes, projections de film, sorties nature ou encore ateliers pratiques et ludiques.

Elles s'organisent au sein de 5 projets, dont certains ont débuté cette année :

- **LE PROJET « FORMATIONS ET ATELIERS PRATIQUES »** inclut des ateliers sur la consommation électrique de nos appareils et la sobriété digitale, des conférences sur le greenwashing et les déchets. Deux conférences sur la thermodynamique et la sobriété énergétique ont eu lieu dans les locaux de l'École de Musique, d'autres séances sont programmées en 2022.



Conférence
Thermodynamique
et Sobriété Énergétique

- **LE PROJET « PRÉSERVATION ET VALORISATION DES ARBRES FRUITIERS »** comprend plusieurs activités allant de l'inventaire et la reconnaissance des variétés présentes sur la commune à la mise en place d'ateliers pratiques de taille, greffe et entretien des arbres, ainsi que des échanges sur la conservation et la transformation des fruits. Une première phase d'inventaire des variétés est en cours depuis l'été sur le hameau d'Ornex.



Élimination du guier sur un poirier

Poires mauve prêtes pour la pressée

• LE PROJET « MOBILITÉ »

prévoit le balisage de sentiers pédestres sur la commune et leur représentation en carte. Une activité, débutée cet été, propose de se rendre au marché de Reignier à pied par les chemins de traverse.



Chemin du Bois de Mabey

• LE PROJET « MUTUALISATION DES SAVOIRS ET DES RESSOURCES »

prévoit différentes activités autour du partage, telles que la construction d'un four solaire, la gestion d'un poulailler collectif, la création d'un réseau d'emprunt de matériel, etc...

- **LE PROJET « PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ »** prévoit une charte des jardins (contrat moral pour les habitants qui souhaitent s'engager dans des actions visant à favoriser la faune et la flore des jardins), un concours des « prairies fleuries », ou encore la mise en lumière des arbres remarquables de la commune.



Prairies fleuries

La démarche de COURT#CIRCUIT est basée sur une méthode raisonnée et quantifiée avec une analyse de sobriété et d'impact sur l'environnement.

Les activités de COURT#CIRCUIT sont publiées de façon régulière sur www.umoov.org. Si vous souhaitez être informés des activités de l'association, participer aux activités ou simplement vous informer, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous cherchons actuellement des volontaires pour animer des activités et pour en proposer d'autres. Si vous êtes intéressés contactez-nous !



COURT # CIRCUIT

COURT#CIRCUIT

Mail : contact@courtcircuit.net

Tél. : 06 13 85 77 25



Don du sang



Malgré la situation sanitaire particulière, les donateurs se sont rendus nombreux à chaque collecte.

4 collectes ont été organisées soit
272 donateurs présentés dont
29 nouveaux.

Le don se fait dorénavant à la salle communale. Il a également fallu s'organiser pour éviter l'attente des donateurs et respecter les gestes barrières indispensables. Vous devez, avant de venir, réserver votre créneau horaire de passage sur le site.

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>



Mère et fille engagées
et bénévoles



Dans la mesure du possible et dans un esprit de convivialité, un repas vous est servi par l'équipe de bénévoles : Marie-Claude, François, Dominique, Roger, Jean-Pierre, Sophie, Carine et Madeline.

**Nous comptons encore sur
votre générosité en 2022!**

LES 4 ÉTAPES POUR DONNER SON SANG

La durée totale de ces étapes est d'environ une heure.
Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de bien boire avant et après le don.



Vous êtes
accueilli(e) par
un(e) secrétaire



Vous passez un
entretien préalable au
don afin de déterminer
votre aptitude au don



Le prélèvement dure de
7 à 10 minutes et permet
de prélever entre 400 et
500 ml de sang



Après votre don, vous restez dans
l'espace restauration. Ce moment
convivial est l'occasion de vous offrir
un repas et de s'assurer de votre
bonne récupération après le don



**Avant un don de sang, nous
vérifions que vous :**

- Être Âgé(e) de 18 à 70 ans
- Pesez au moins de 50 kg
- Êtes muni(e) d'une pièce d'identité avec photo (pour un premier don)

Il faut également être reconnu(e)
apte au don lors de l'entretien
préalable au don.

Si vous êtes nouveau donneur ou
si votre dernier don date de plus
de 2 ans, une mesure de votre taux
d'hémoglobine est effectuée.
Si votre taux est suffisant, vous
pouvez donner votre sang.

**Avant de vous déplacer, vérifiez que
vous ne devez pas attendre un peu,
notamment :**

- **1 jour :** après un soin dentaire (carie) ou un détartrage
- **7 jours :** après la fin d'un traitement par antibiotiques, une extraction dentaire ou une pose de couronne
- **14 jours :** après l'arrêt des symptômes d'un épisode infectieux
- **4 mois** après un piercing, un tatouage, un voyage dans un pays où sévit le paludisme (sauf pour le don de plasma) une intervention chirurgicale avec hospitalisation de plus de 24h,
- **6 mois :** après un accouchement

LES DATES À RETENIR POUR L'ANNÉE 2022 :

- Jeudi 17 février 2022
- Jeudi 21 avril 2022
- vendredi 8 juillet 2022
- Jeudi 27 octobre 2022

Salle communale de Pers-Jussy de 16h à 19h30.

Retrouvez ces dates sur la page facebook :
Don du sang - Pers-Jussy

Pour tout renseignement complémentaire,
vous pouvez contacter Marie-Claude au 06 77 33 30 90.

“

En raison du contexte sanitaire particulièrement dégradé, les réserves de sang sont actuellement très faibles: moins de 85 000 poches de sang sont aujourd'hui disponibles alors qu'il en faudrait 115 000 pour couvrir les besoins des malades.

RÉSERVES FAIBLES



**DON DE SANG
MAINTENANT
C'EST URGENT**

ADMR les Tourelles

La référence du service à la personne

L'ADMR Les Tourelles de Reignier fait partie du réseau national ADMR qui comprend, en Haute-Savoie, **36 services d'aide à domicile** et **7 services de soins infirmiers à domicile**.

- L'ADMR Les Tourelles intervient sur 9 communes (Arbusigny, Arthaz, Contamine sur Arve, La Muraz, Monnetier-Mornex, Nangy, Pers-Jussy, Reignier-Esery, Scientrier) auprès de personnes âgées, de personnes handicapées et auprès des familles.
- Les interventions à domicile, qui peuvent bénéficier de prises en charge financière selon les situations (APA, PCH, CAF...) peuvent être pérennes ou de courte durée, en fonction des besoins des personnes aidées.
- L'association Les Tourelles emploie du personnel qualifié et expérimenté, avec deux salariées administratives et les aides à domicile qui assurent les interventions auprès des clients.
- L'association est administrée et gérée par des administrateurs bénévoles.
À savoir : Le bénévolat à l'ADMR revêt différents aspects : soit occuper des missions statutaires (président, trésorier...) soit des missions relationnelles en lien avec les personnes aidées (bénévole visiteur, bénévole dossiers...).
- L'ADMR Les Tourelles, association agréée, est engagée dans la démarche qualité (Adhésion à la Charte Nationale Qualité notamment).

Nous RECRUTONS !



147 Grande Rue 74930 Reignier
Tél. 04 50 95 15 32
accueil.lestourelles@fede74.admr.org



L et Cuisse 74 est un club de parapente nouvellement créé à Pers-Jussy, affilié à la Fédération Française de Vol Libre. Le club accueille des pilotes autonomes désireux-ses de pratiquer le « marche et vol », pratique qui consiste à gravir les sommets (escalade, randonnée, alpinisme) pour en redescendre en volant. D'autres formes de vols sont bien évidemment pratiquées au sein du club (vol sur site, cross, mini-voiles etc.). Si vous ne connaissez pas cette activité et que vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter, nos pilotes qualifiés « biplace » se feront un plaisir de vous faire découvrir les joies de s'envoyer en l'air.



www.aile-et-cuisse.fr

Mad'ag

Notre jeune association MAD'AG a fêté son premier anniversaire le 31 octobre 2021. Elle a démarré avec une quinzaine d'adhérents et en compte actuellement 44. Ses cinq membres fondateurs, aidés de plusieurs bénévoles, mettent tout en œuvre pour réaliser l'objectif de l'association, à savoir, soutenir l'accès à la scolarisation et à la formation professionnelle d'enfants et de jeunes malgaches, en partenariat avec deux centres à Antananarivo, la capitale.

Actuellement, nous soutenons 52 enfants et jeunes par le biais de parrainages individuels.



NOS PARTENAIRES

L'association **NY ANJARA MASOANDROKO** (Ma Part de Soleil) dirigée par un laïc éducateur et assistant social, accueille 20 garçons et la **Congrégation des Sœurs Salésiennes de Don Bosco**, accueille 50 filles.

Nos deux partenaires situés dans la banlieue d'Antananarivo, s'occupent d'enfants soit orphelins, soit dont les parents sont défaillants (malades, sans emploi, alcooliques...), soit d'enfants obligés de travailler pour les besoins familiaux.

Tous ces enfants sont hébergés toute l'année à l'internat où tous leurs besoins fondamentaux sont pris en charge, dans une ambiance de vie de famille et dans un souci de l'éducation à l'autonomie. Ils quittent le centre lorsqu'ils ont terminé leurs études ou achevé leur formation professionnelle, ou bien lorsque la réinsertion familiale est possible avec un suivi de la famille.

L'association Ny Anjara Masoandroko gère également une école élémentaire mixte de 75 enfants, gratuite dans son centre. La plupart bénéficient d'un repas le midi à la cantine, souvent leur seul repas de la journée. Nos valeurs rejoignent celles de nos partenaires, dévoués au service des enfants les plus pauvres et les plus vulnérables, rassemblant les bonnes volontés, créant de l'espérance et mettant en place un système préventif et éducatif auquel notre association est très sensible.

LE PARRAINAGE INDIVIDUEL

Les personnes qui souhaitent parrainer un enfant ou un jeune s'engagent à verser minimum 20 € par mois. L'intégralité du montant des parrainages est attribuée aux enfants.



Un parrainage soutient un enfant mais peut aussi contribuer à en aider d'autres. Les responsables de centre se chargent d'évaluer les besoins afin d'éviter toute discrimination entre les enfants.

MAD'AG s'engage à donner régulièrement aux parrains-marraines des nouvelles de l'enfant parrainé, de sa santé, de ses résultats scolaires avec ses bulletins trimestriels, de manière à créer un lien. D'ailleurs, les parrains-marraines peuvent tout à fait écrire à leur filleul(e) et aller les visiter.

NOTRE FONCTIONNEMENT

La situation sanitaire ne nous a pas permis de nous rendre à Madagascar cette année mais nous espérons vivement y aller en 2022. En effet, un de nos engagements est de visiter régulièrement et à nos frais personnels, les jeunes parrainés, leurs familles et les responsables des centres qui les accueillent. Les frais de fonctionnement, limités au minimum, sont assurés par l'argent récolté lors de nos différentes actions.

NOS ACTIONS EN 2021

- Participation à l'envoi d'un container financé par la famille BONTAZ comprenant du paramédical, des fournitures et livres scolaires
- vente de jouets d'occasion
- vide-greniers
- Vente d'huile de noix récoltées par nos soins
- marché de Noël.

REMERCIEMENTS

Un grand MERCI à la mairie de Pers-Jussy. En effet, sans la mise à disposition de la salle communale, nous n'aurions pas pu organiser la vente de jouets d'occasion des 13 et 14 novembre dernier.

URGENT : Nous sommes à la recherche d'un **LOCAL** pour stocker tous les dons reçus dans le cadre de nos actions. Merci.



475 chemin de Chatembert - 74 930 PERS-JUSSY
www.madagascar-apprendre-grandir.com
 Mail : madag.association@gmail.com
 Tél. : 06 17 08 63 63 - 06 68 28 00 33

La Liane France Afrique

pendant la covid

Le Sénégal reste encore le pays d'Afrique de l'ouest le moins touché par la pandémie, en partie grâce à la jeunesse de sa population. Mais les besoins de cette population n'ont pas diminué pour autant, ils ont même augmenté en raison de l'absence de visiteurs étrangers dans une ville comme Saint-Louis dont le tourisme est une des principales ressources. Certaines de nos activités comme les maraudes pour soigner les talibés mendiants, la crèche ou l'atelier des femmes ont toutefois dû être fermées 2 mois à partir d'avril 2020. Le centre de La Liane est bien entendu resté ouvert, avec tout son personnel local, pour accueillir les enfants. Mais avec beaucoup moins de bénévoles européens qui ne pouvaient plus voyager. Aujourd'hui la situation sanitaire est redevenue normale, mais l'activité touristique reste très faible.

En 2020, 53 enfants ont trouvé un foyer au sein de notre « Maison des droits de l'enfant », où ils bénéficient d'un soutien, de soins, d'une alimentation et d'un accès à l'éducation et 15 enfants de 4 mois à 4 ans ont pu bénéficier de notre crèche gratuite permettant à leur mère de travailler ou de poursuivre des études. Il faut y ajouter les 388 jeunes des familles démunies soutenues par La Liane : en tout ce sont plus de 450 jeunes dont La Liane finance les études, du pré-scolaire à l'université, ou la formation professionnelle.

La « Maison des droits des femmes », créée en 2019, leur apporte un accompagnement juridique, des conseils, des moyens de contraception et une aide pour accéder aux soins. En 2020, 76 femmes ont bénéficié de son soutien. Comme partout la pandémie a accentué les violences familiales et la précarité.



Mais l'aide ne doit pas empêcher la responsabilisation : La Liane a ouvert en 2018 un atelier, doublé d'un espace de ventes, consacré aux œuvres réalisées par les femmes qui touchent 30 à 50 % des recettes. Cette activité jusqu'alors financièrement équilibrée a subi une baisse considérable des revenus pour l'atelier et les femmes bénéficiaires en raison de l'absence de touristes.



Lors de la visite sur place de Solange et Jacques en décembre 2021 nous avons pu mesurer la situation financière difficile de La Liane à Saint Louis. Nous savions déjà que les mesures sanitaires en France avaient fortement perturbé les activités de collecte de fonds, comme les marchés d'artisanat ou notre « Repas Musical Sénégalais » de Pers-Jussy (annulé en 2020 et 2021), pas totalement compensées par la générosité de nos donateurs. Mais nous avons découvert la nécessité de travaux importants dans notre centre (réfection de la dalle du toit et branchement au nouveau réseau d'égouts) qui viennent grever le budget 2021. C'est près de 15 000 € qui viennent s'ajouter à un budget annuel de 150 000 €, entièrement financé par des dons privés (particuliers, entreprises, associations, fondations...) et (un peu) publics, aussi bien sénégalais que français, européens et même américain, qu'il faut trouver. Mais tout le monde est mobilisé et nous réussissons, parce que c'est indispensable : les enfants de La Liane, les femmes en difficulté et notre personnel sénégalais (une douzaine de personnes) ont besoin de nous.



En espérant que la situation nous permettra de nous retrouver tous ensemble le 1^{er} octobre 2022 autour d'un bon « yassa poulet » aux sons de nos musiciens sénégalais.

LA LIANE FRANCE-AFRIQUE RHÔNE ALPES

1815 Route de Reignier

Solange Chassot

Tél. 06 84 96 80 87

Mail : laliane74@laposte.net

<https://laliane74.wixsite.com/rhonealpes>



A.I.M.E.

ACTIONS INTERNATIONALES POUR LES MISSIONS D'ÉDUCATION



1981-2021 : 40 ANS DE PARRAINAGES en INDE DU SUD puis à MADAGASCAR et au TCHAD

Pour la première fois depuis 40 ans l'association vit au ralenti à cause de la pandémie.

Nous rappelons que l'association est composée de **300 MEMBRES** qui nous aident à pourvoir à l'éducation et la survie de **330 ENFANTS** et étudiants sans oublier que « AIME » a la charge de **45 ENFANTS SANS PARRAINS** !

Cette année, nous avons toutefois participé avec l'association Bontaz-Madagascar à l'envoi d'un container de matériel paramédical pour Madagascar et nous avons assuré les marchés de Noël de Pers-Jussy et Saint-Pierre-en-Faucigny ainsi qu'une vente alimentaire à la foire de la Saint Martin à Bonneville.

Par l'intermédiaire de nos sœurs franciscaines, nous recevons régulièrement des nouvelles des enfants ou étudiants parrainés qui vont bien et viennent de reprendre les cours.

Nous venons également d'apporter une petite aide financière pour la rentrée scolaire au Tchad.

La situation sanitaire dans ces pays est comme vous le savez extrêmement compliquée, la pauvreté et la malnutrition ont gagné du terrain particulièrement dans le sud de Madagascar et notre soutien est plus que jamais fondamental pour les plus démunis.



Repas des élèves en Inde

Nous avons appris dernièrement le décès de M. Jean DELATTRE fondateur de l'association d'origine ANSMFIS en 1981. M. DELATTRE a été cuisinier à l'Hôpital de Reignier; vous trouverez ci-contre une émouvante lettre de sœur Elsy MATHEW à Madagascar.

Nous sommes très reconnaissants et disons un grand merci à tous nos adhérents, parrains, marraines, donateurs et amis pour leur fidélité à nos côtés, leur soutien et bienveillance; sans eux nous ne pourrions plus mener cette lutte contre l'injustice et la pauvreté.

L'équipe de l'association AIME est toujours à la recherche de bénévoles dans le domaine administratif, comptable, communication et l'aide sur les événements programmés tout au long de l'année.



Visite d'une famille en Inde



Enfants parrainés Port Bergé Madagascar

JEAN DELATTRE

« AU CŒUR DES PAUVRES »

Jean DELATTRE, qui est le fondateur de l'association ANSMFIS est inoubliable pour les Sœurs Franciscaines Servantes de Marie très spécialement en Inde et Madagascar. Il a donné sa vie pour les pauvres. Après avoir parrainé beaucoup d'enfants en Inde, il a accepté de parrainer les enfants de Madagascar depuis 1996. Il a travaillé avec Marie Jo pour les parrainages mais il venait visiter les enfants et leurs familles tous les ans. Il était très content de l'ouverture de foyer Marie Virginie où on accueillait les enfants pauvres pour le repas du midi et de suivre leurs éducations. En voyant la réussite il a accepté de parrainer les enfants de Mampikony, Port Bergé, Antananarivo et Manandriana. Il est devenu PAPA JEAN pour tous ces enfants.

Pendant la visite des familles en voyant les personnes âgées pauvres et qui sont dans la solitude et misère il a rêvé d'un foyer où elles peuvent venir prendre un repas chaud. Ce rêve est réalisé en 2001 en foyer St-François à Mahajanga. Il cherche toujours comment on peut améliorer la vie des pauvres. Il était très content de l'ouverture de Dispensaire Mahasoa à Mahajanga le 22 juillet 2006 et c'est lui-même avec Serge et Albane et les autres bénévoles de France qui a préparé le cocktail pour 750 invités. Sa dernière visite à Mahajanga était en 2008.

J'ai eu la chance de travailler avec lui dans la mission auprès des pauvres et j'ai appris beaucoup de choses. Sa compassion vers les pauvres, aimer les pauvres sans les juger, vivre avec le minimum pour donner le maximum même notre temps assez précieux, garde un oubli de soi-même devant les misères etc... Il me disait souvent « Il faut chercher les richesses dans les pauvres et là on ne sera pas découragé ». Son dernier désir était de venir à Anjomakely mais il n'avait pas de moyens car il a donné tout mais un ami de Jean lui a offert un billet d'avion et il est venu le 8 juillet 2014 pour un mois. Je savais que c'était sa dernière visite à Madagascar, j'ai construit une petite chapelle avec deux chambres pour les gens qui veulent prier et se reposer, c'est pavillon Jean DELATTRE. Il était très ému quand on a installé sa photo dans ce pavillon. C'était pour le remercier pour tout ce qu'il a fait pour Madagascar.

Le Bon Dieu a appelé Jean vers lui le 2 octobre 2021 et sa petite sœur Bernadette m'a envoyé un message tout de suite. C'est triste mais on pense à Jean avec beaucoup d'admiration et on doit continuer ce qu'il a commencé et il va nous aider beaucoup plus qu'avant. Il est dans les cœurs des pauvres soit en Inde ou Madagascar. Merci Jean, nous ne vous oublions jamais.

Sr Elsy MATHEW, Anjomakely, Madagascar

Association « AIME » - BP 107 - 74 804 La Roche-sur-Foron
Siège social : 1815, Route de Reignier - 74 930 Pers-Jussy
Mail : contact.association.aime@gmail.com





Pers-Jussy Danse

REPRISE DES COURS LE 8 SEPTEMBRE 2021

Après une année de « repos » en raison de la crise sanitaire, les cours de danse ont repris le 8 septembre 2021 avec l'obligation pour chaque participant(e) d'être en possession du pass sanitaire et de respecter les gestes barrières.

Chaque participant(e) doit également avoir son danseur ou sa danseuse attiré(e) et les changements de partenaires ne sont plus possibles.

Sous la direction artistique de Patricia CHALULEU, professeure de danse diplômée de l'Académie des Maîtres de Danse de France, qui assure avec succès sa 9^e saison au sein de Pers-Jussy Danse, les adhérents découvrent ou approfondissent la danse de salon tous les mercredis de la mi-septembre à la fin mai; les cours d'une durée d'une heure quinze se répartissent sur trois niveaux:

- 18h15: cours des « débutants »
- 19h35: cours des « avancés »
- 21h: cours des « confirmés ».

Président: Claude Desbiolles (06 01 36 43 05)

Vice-président: Hervé Monin

Secrétaire: Michèle Gillard (06 66 61 23 11)

Trésorier: Éric Sonnerat

Mail: pers-jussydanse@laposte.net



Danses enseignées: rock, valse, tango, paso doble, cha-cha-cha, fox trot, rumba, etc.

Si la situation sanitaire le permet, nous aurons ainsi à cœur d'organiser à nouveau des repas canadiens ou des soirées crêpes suivis d'une soirée dansante, des sorties dans différents cabarets de la région, de sponsoriser des soirées dansantes organisées par diverses associations locales, de proposer le samedi après-midi des stages de danses latino (salsa et/ou bachata) ouverts également aux personnes extérieures à l'association, etc.

Nous vous invitons à venir découvrir la convivialité de notre association lors de la traditionnelle soirée dansante qui se tiendra le 21 mai 2022 sur le thème des années folles. Ambiance rythmée jusqu'au bout de la nuit et bonne humeur garanties!

Alors laissez-vous entraîner
si ça vous danse!!



Pers-Jussy Vélo

L'année 2021 a ressemblé à 2020, avec une saison en demi-teinte, et pas uniquement à cause de la situation sanitaire liée à la covid 19, car cette année malgré le niveau d'exigence toujours présent, il faut reconnaître qu'on a un peu relâché la pression 😊



En symbiose pour la photo

La saison a également repris avec du retard, mais là c'est encore la faute au président qui trouve toujours le moyen de se casser chaque année quelque chose, et si ce n'est pas en VTT, c'est en ski...

La covid 19 a eu quand même raison des randos « organisées » par les clubs, et cette année encore seule celle de Mieussy a su résister (même si le pass sanitaire était demandé). Un grand bravo à cette dynamique équipe pour l'organisation.

Pour ce qui est de la saison « ordinaire », peu de courageux sont venus régulièrement, mais qu'à cela ne tienne, nous avons fait de belles sorties quand même. 2 sorties avant la pause estivale avec des petits (33 km et 550 m D +). Après les vacances, rythme plus

soutenu, 7 sorties dont 1 Rando à Mieussy et le critérium des jeunes à Cruseilles avec un total de 223 km pour 5 710 m de D +. Les courageux n'ont pas regretté...

Nous avons un gros problème d'encadrants, trop peu peuvent régulièrement être présents, et si nous n'avons pas de renfort, il ne sera plus possible d'encadrer 2 groupes (petits et grands). C'est déjà pour cela que nous n'avons pas pu accueillir, avec les conditions de sécurité requise, quelques nouveaux adhérents qui souhaitaient essayer le VTT à l'automne 2021.

Soyons optimistes, et espérons que nous allons retrouver des volontaires pour encadrer, les parents sont d'ailleurs les bienvenus.



Au critérium des jeunes, la rando « orientation » avec Paul aux commandes



Môle, une belle sortie technique avec retour jusqu'à Pers-Jussy



La team de fin de saison

Ce qui est sur, c'est que nous gardons la convivialité comme moteur, mais la performance peut malgré tout être au rendez-vous même si les années comptent, et que nos jeunes deviennent trop forts... 😊

Accueil des jeunes dès 9 - 10 ans
(motivation de rigueur)
Entraînement le samedi
de 13h30 à 16h30 (avril à octobre)
Contact : v.edmond@orange.fr



Notre jardin, les hauts de Pers-Jussy

Gym Pers-Jussy

Dynamisme et enthousiasme, santé et bien être, rencontres et amitié,
Une ligne de conduite de notre association ouverte à tous.

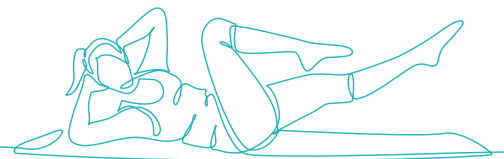
Cette nouvelle année sportive a démarré par un passage de relais.

En effet, l'ensemble des membres du bureau a été renouvelé lors de notre assemblée générale du 7 septembre dernier.

Avec émotion, la présidente Paola DESCHAUX, a annoncé son départ du bureau, après une dizaine d'années au service de cette belle association sportive et conviviale.

Avec elle, Danielle DAMBRUNE, Michèle DURAFOUR, et Annie MOLLIÈRE, toujours solidaires, ont transmis également le « flambeau ».

Nous tenons ici à les remercier pour leur engagement généreux durant toutes ces années. Elles ont su donner de leur temps, leur énergie et de l'enthousiasme pour faire vivre cette activité sportive sur notre petite commune.



Durant la saison dernière, les contraintes sanitaires nous ont amenées à nous adapter. Ainsi, durant une période intermédiaire d'octobre 2020 à fin mai 2021, notre professeure Carole s'est investie à fond pour nous proposer ses cours en visioconférence : la plupart des adhérentes ont pu ainsi poursuivre les cours, depuis leur salon. Un grand merci à notre coach !

POUR LA RENTRÉE, UNE NOUVELLE ÉQUIPE S'EST DONC CONSTITUÉE, AVEC DYNAMISME ET MOTIVATION.

Autour de Corine CHECKO, qui prend le poste de présidente, c'est finalement une joyeuse équipe de 8 volontaires qui se mobilisent.

Notre professeure, Carole, reste fidèle et dynamique, elle est diplômée d'un brevet d'état d'éducation sportive et formatrice de la fédération sports pour tous.

MEMBRE DU BUREAU 2021-2022



Trésorière
Isabelle CHAPELLIÈRE



Présidente
Corine CHECKO



Secrétaire
Isabelle DRUGUET



Trésorière adjointe
Aline MANUS



Vice-Présidente
Isabelle LEBOEUF



Secrétaire adjointe
Sandrine PERRONCEL



Membre active
réseaux/admin
Jessica MAIRE



Membre active
événementiel
Gaëlle ABÉLARD



Membre active
administratif
Patricia HUMBERT



Elle nous propose différentes disciplines :

GYM FORME : le lundi soir à 18h15

Ce cours permet à tout âge de maintenir la forme, la tonicité et l'énergie, par des exercices de renforcement musculaire. Il convient parfaitement pour les débutant(e)s ou pour une reprise d'activité physique.

FREE CIRCUIT TRAINING : le lundi soir à 19h30

Cet entraînement très moderne associe un travail musculaire avec l'endurance cardiaque. Une ambiance dynamique et sportive est garantie, pour améliorer sa condition physique.

YOGALATES le mercredi matin à 8h30

Cette proposition originale associe les postures classiques du yoga avec les exercices de base du pilates, permettant un travail en douceur et en souplesse.



FIT BALL OU « BALLON SUISSE » : le mercredi matin à 9h30

Cette activité très ludique met en œuvre les muscles profonds qui permettent l'équilibre et l'alignement du corps grâce à un travail de gainage présent dans toutes les postures.

BODYART : le jeudi soir à 18h15

C'est un entraînement fonctionnel corporel complet. Le travail du yang (musculaire et respiratoire) est indissociable du ying (équilibre et souplesse), c'est une recherche du bien-être en mobilisant de paire ces deux énergies qui habitent le corps.

AEROBOXING : le jeudi soir à 19h30

Ce cours associe l'aérobic et la boxe, sans contact. Le système cardiovasculaire est ici très sollicité, les mouvements alternent des rythmes rapides et lents, des poings et des pieds. Le travail des chaînes musculaires de tout le corps est activé.

Tous ces cours ont lieu dans le gymnase de l'école primaire, généreusement mis à disposition par la commune et la direction de l'école.

La nouvelle saison démarre dans de bonnes conditions, en présentiel et en sécurité (pass sanitaire contrôlé) pour notre plus grand plaisir. Rejoignez-nous !

Gym Pers-jussy

<https://gympersjussy.fr>

gym.persjussy74@gmail.com

Ski Club Pers-Jussy



La saison 2020-2021 s'est montrée pour les mêmes raisons que la saison précédente encore plus morose, avec une situation sanitaire obligeant l'annulation de la quasi-totalité des cours de ski. Seules quelques sorties ont pu être organisées pour les enfants débutants avec un encadrement des moniteurs ESF.

NOUS NOUS RÉJOUISSONS DE LA NOUVELLE SAISON 2021-2022 QUI S'ANNONCE SOUS DE MEILLEURS AUGURES !



Au programme le samedi : 8 sorties du 8 janvier au 12 mars.

École de ski enfant de l'ourson à l'étoile d'or.

Nouvelles formules pour nos ados: slalom, free style et free ride.

Sorties du dimanche : 14 sorties en Savoie et Haute-Savoie.

Ados, jeunes adultes et familles, un très beau programme vous est réservé en partenariat avec le ski club d'Évires !

Les inscriptions se font lors de nos permanences les vendredis ou via notre site internet.

À bientôt sur les pistes !

Le ski club



Pour plus d'infos, retrouvez-nous sur :

www.skiclubpersjussy.fr



Association Babel

L'association BABEL a été créée en 2020 dans le but de proposer des cours d'anglais de qualité aux habitants de Pers-Jussy.

Plusieurs créneaux hebdomadaires visent des groupes d'âge différent, mais la plupart des adhérents fréquente les écoles maternelle et primaire du chef-lieu.

Les cours d'anglais sont ludiques et basés sur la manipulation et le jeu. Les enfants de maternelle sont exposés à un environnement anglophone et travaillent (tout en jouant !) leur compréhension orale, à l'aide de « nursery rhymes », ainsi que de jeux qui développent leur motricité (tels que « twister » ou les « actions verbs »). La musique est une composante très importante de ces cours !

Les enfants d'école primaire, en plus de travailler sur leur compréhension orale, sont sollicités à s'exprimer oralement. Une grande partie de la production orale est facilitée par des flashcards, une aide visuelle importante quand on commence à bâtir ses premières phrases en anglais.



Enfin, les albums jeunesse sont à l'honneur pour tous les âges puisque la langue vivante s'apprend encore plus facilement quand elle est accompagnée d'images, de couleurs et d'art ! Plusieurs supports de cours sont élaborés à partir de ces albums, comme par exemple des « memory games », des dominos, des jeux de loto, des déguisements, ou encore des jeux en feutrine.



BABEL - cours de langues étrangères à Pers-Jussy
Mail : babelasso74@gmail.com



VIE ASSOCIATIVE

Union Sportive Pers-Jussy



En 2021, le foot à Pers-Jussy



La reprise des manifestations avec : les diots à emporter !!!

Malgré les difficultés
dus à la covid,
nous avons pu débiter la
saison 2021-2022.
On espère moins de
difficultés au printemps



La fête du foot : quel plaisir de nous retrouver pour jouer !!!





Nos filles en entente avec nos amies de Reignier !!!

Nos U13, U15 et U17 en GROUPEMENT AVEC ARENTHON SCIENTRIER avec leur nouveau sponsor maillot



Les seniors garçon



Nos U11



Nos U9





La chasse

Un dimanche à la chasse

La société de chasse de la commune, a participé pour la seconde année consécutive à la journée nationale d'un dimanche à la chasse.

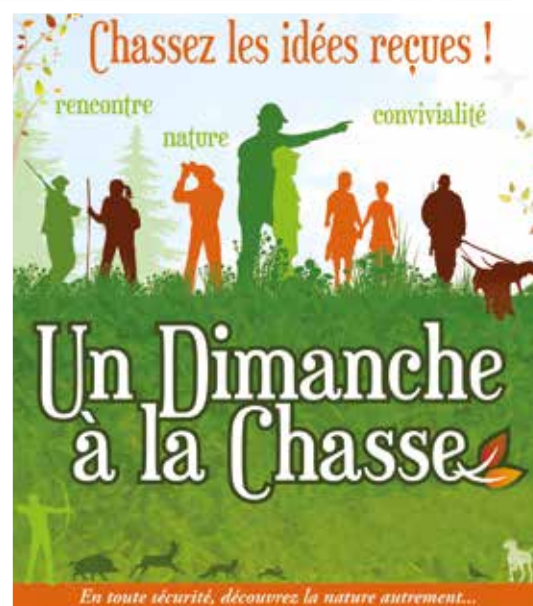
Le temps d'une matinée, des non-chasseurs viennent découvrir cette activité.

Cinq personnes ont donc pu découvrir la chasse au petit gibier aux Communaux, avec la présence de l'un de nos deux gardes-chasses.

La matinée s'est prolongée autour d'un casse-croûte à la cabane, avec un échange extrêmement constructif.

LA JOURNÉE NATIONALE SERA RECONDUITE EN 2022, POUR UNE DATE PRÉVUE AU 16 OCTOBRE.

Pour plus d'information, il est possible de contacter Julie à la fédération des chasseurs au 04 50 46 89 21.



Amicale de la Cabane

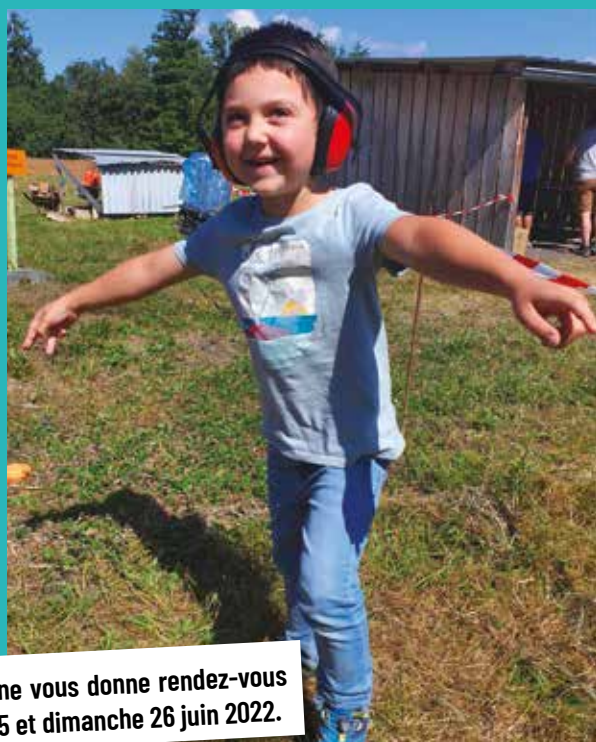
Malgré les circonstances particulières dues à la pandémie, le ball-trap 2021 a été encore une fois un réel succès.

Nous remercions d'ailleurs tous nos sponsors qui nous soutiennent chaque année et nous apprécions grandement l'aide précieuse de bénévoles.

Un grand merci également à nos fidèles participants qui sont de plus en plus nombreux.

Depuis quelques années, nous observons que cette discipline sportive attire un nouveau public.

En effet, bon nombre de personnes viennent en famille. Et nous sommes heureux de les voir partager un bon moment ensemble.



Toute l'équipe de l'amicale de la cabane vous donne rendez-vous pour le prochain ball-trap, le samedi 25 et dimanche 26 juin 2022.

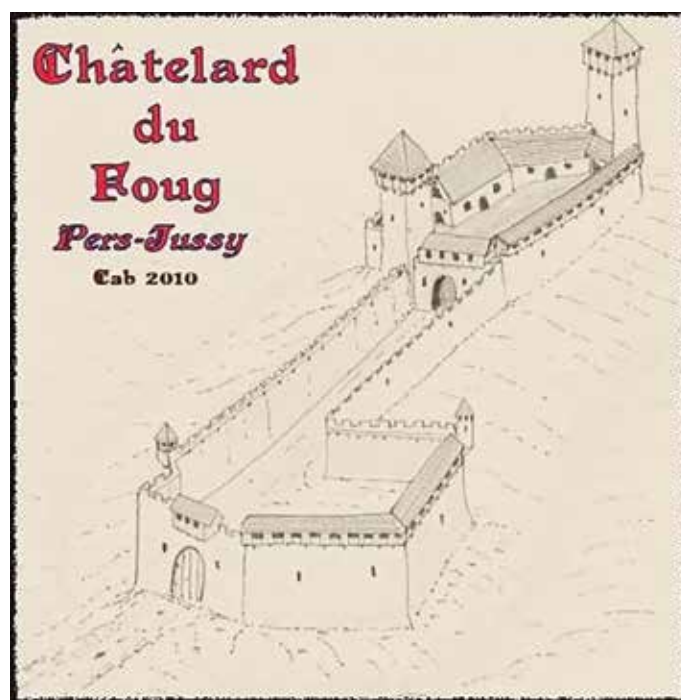
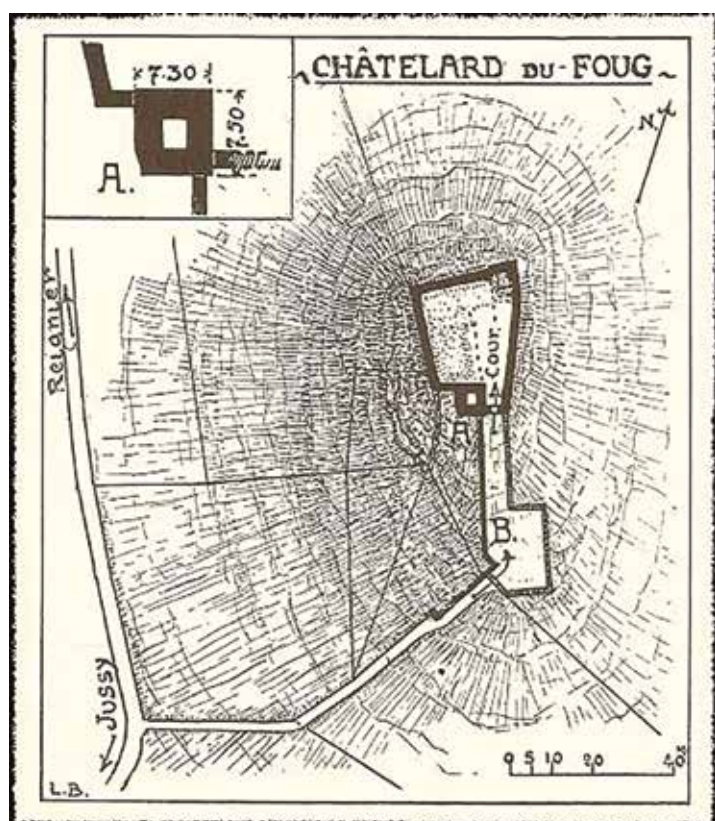
Château du Foug Pers Jussy

Ce château, dont on distingue encore quelques vestiges de sous-bassements de murailles qui disparaissent sous les ronces et les buissons sur la colline du Châtelard, près de la Charmille, s'élevait à 1 km au sud-ouest de Reignier, entièrement situé sur la commune de Pers-Jussy, au-dessus de la jonction de deux ruisseaux, le Foron et le Châble. Autrefois, le Foron qui coule en contrebas s'appelait « l'eau de Fouz », d'où la dénomination du châtelard de Foug ou Faoug.

On pense qu'il a été construit à la fin du XII^e siècle ou au début du XIII^e, il est donc approximativement contemporain de la tour de La Roche. Son rôle était de surveiller « le grand chemin de Reignier à La Roche » mais aussi le débouché du vallon conduisant dans les Bornes.

Cette ruine a souvent été confondue avec le châtelet du Credo. Mais le châtelet du Crédoz dépendait des Faucigny alors que le châtelard du Foug relevait des Comtes de Genève.

Il appartient successivement à plusieurs familles seigneuriales dont l'histoire est assez complexe mais toutes étaient vassales des comtes de Genève : historiquement, la seigneurie dépendant de ce château faisait donc partie du Genevois. En 1355, il aurait appartenu à Girard de MONTFORT ; Jean de COMPEY en était inféodé en 1463.



Le châtelard était construit en partie sur une crête de rocher assez allongée. Du sud, se détachant de la route de Jussy à Reignier, un chemin y conduisait. Par une première porte on entrait dans une cour basse (notation B sur le plan) et de là, par un long couloir entre deux murs, on montait à l'enclos supérieur du château. Une seconde porte donnait accès à la cour du châtelard, défendue par une tour carrée (notation A sur le plan) de 7,30 m à 7,50 m de côté.

Bien que peu importante comme dimension, elle constituait la tour principale avec des murs de 1 m à 1,20 m d'épaisseur. L'ensemble du château dessinait un quadrilatère irrégulier. Les logements étaient appuyés contre l'enceinte au nord et au couchant. On en voit encore les traces. Une tour carrée, légèrement en saillie, occupait l'angle septentrional des logis, probablement le donjon.

Sans doute, ce châtelard n'était pas un grand castrum mais, avec ses ouvrages extérieurs, il avait cependant plus de 80 mètres de longueur. La disposition du couloir d'accès est intéressante ; ce couloir est probablement moins ancien que le château sur le sommet de la position, construit suivant un plan roman.

Dès la fin du XVI^e siècle, il était déjà en ruines, celles-ci demeurèrent imposantes jusqu'à une période assez récente mais les pierres furent peu à peu enlevées pour faire des constructions dans les environs immédiats. Les bâtisses anciennes de la Charmille ont été en grande partie édifiées à l'aide de ces matériaux.

Il est un bon exemple de demeure fortifiée de cette époque.

Sources : Blondel et Cabaret

Pers-Jussy en l'année 1836

Aux archives départementales de la Haute-Savoie à Annecy, est conservé un recensement de la population datant de 1836 pour la commune de Pers-Jussy ou, comme nous le disions à l'époque dans les documents, de Pers et Jussy. Dans cet article nous allons en étudier le contenu.

L'ORIGINE DE CE RECENSEMENT

Cet état de la population fut demandé par l'Intendant de la province de Carouge en date du 30 juin 1836. À l'époque, le Ministre de l'Intérieur du gouvernement sarde souhaitait connaître l'état de la population de la province. Les secrétaires des communes avaient jusqu'au 31 juillet 1836 pour faire ce dénombrement. À Pers-Jussy, il fut réalisé le 18 juillet 1836.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE EN PLACE

À Pers-Jussy, le syndic (mot qui désigne actuellement la fonction de Maire) était Pierre MIEUSSET de Chevranes. Son vice-syndic était Jacques CONSTANTIN des Cornus et le secrétaire de mairie était François, Eugène BABUTY. Les conseillers ordinaires étaient Jean CHEVALLIER de Vuret, Charles GRANGE de Vuret, Dominique SUATTON de Marny, Claude DOMPMARTIN du chef-lieu. Dans les conseillers extraordinaires (les plus imposés et de ce fait ayant le plus de revenus), nous retrouvons Charles GRANGE de Vuret (un homonyme), Pierre, François PERREARD d'Ornex, Joseph, Marie CHAMBET de Jussy, Michel TISSOT de Loisinges, Pierre, François GRANGE du Biollay et Maurice ROGUET d'Épineuse.

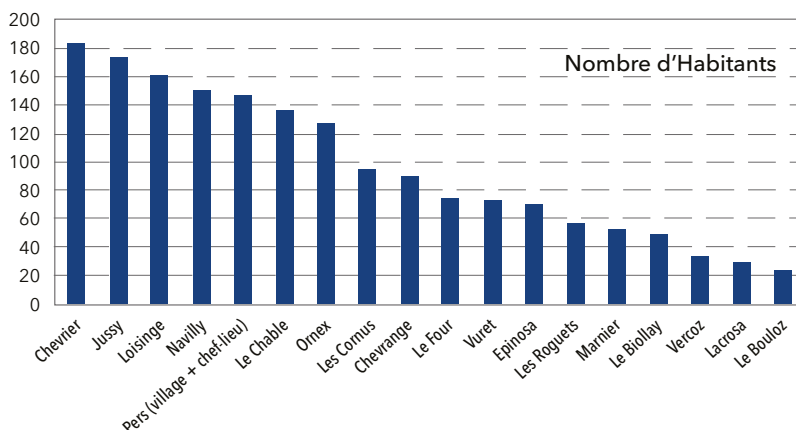
LES INFORMATIONS DEMANDÉES PAR LE RECENSEMENT

Le tableau que le secrétaire de mairie, M. BABUTY, devait compléter avec l'aide du syndic et peut-être avec l'aide du curé Antoine CHEVALLAY, était composé de multiples colonnes. Le secrétaire devait d'abord indiquer le nom et prénom de chaque chef de famille, réparti par hameau. Ensuite pour chaque foyer, il devait indiquer le nombre de personnes le composant ainsi que leurs métiers.

ANALYSE DU RECENSEMENT

Les hameaux

En regardant de plus près ce dénombrement, nous constatons que le secrétaire et les élus ont découpé le village en 18 hameaux (l'orthographe du graphique est celle du recensement):



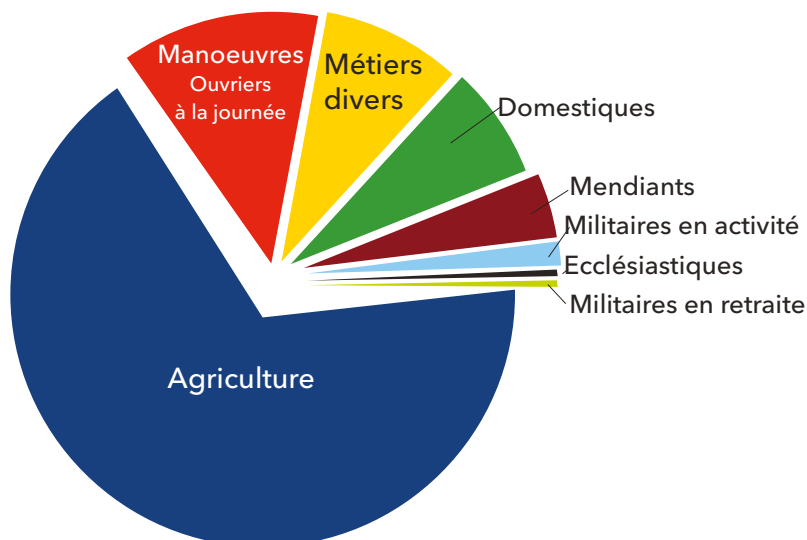
Le hameau de Chevrier était le plus peuplé, avec 183 individus, suivi de près par Jussy avec ces 174 personnes. Le Bouloz (aujourd'hui le Beule) et Lacroza (aujourd'hui La Crosaz), étaient les hameaux les plus inhabités avec seulement 23 et 28 habitants.

En comparaison avec le recensement de 1896, nous pouvons constater que le classement n'a guère bougé car c'est Chevrier (avec Lasnelaz et les Bégards) qui est également en tête suivi cette fois-ci de Loisinges et du Chef-lieu.

En 1826, la population s'élevait à 1600 personnes pour passer à 1719 en 1836, soit une augmentation de 7,44 %. À savoir que le secrétaire de 1826 faisait remarquer à l'Intendant que la population de Pers-Jussy ne faisait qu'augmenter de décennies en décennies.

Les métiers

Concernant les métiers, il y a un large panel tel que le présente le graphique ci-dessous :



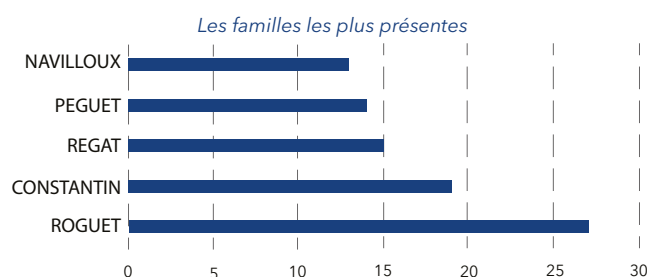
Les métiers en lien avec l'agriculture sont largement majoritaires, cela représente 65,21 % du village. Nous avons ensuite les individus étant manœuvres, ouvriers à la journée. En général, ces personnes étaient employées à la journée pour travailler dans les champs mais également dans d'autres activités, le recensement ne nous donne pas plus d'informations.

Environ 150 personnes exerçaient un métier mais mystère concernant le domaine d'intervention car la colonne du dénombrement stipule « individus exerçant des métiers » sans autres explications. Nous pouvons inclure dans cette colonne sûrement les forgerons, charpentiers, maçons, cordonniers, etc. Une part non négligeable de Perjussiens étaient domestiques, soit sur place soit dans les communes limitrophes, environ 7,04 %.

La commune comptait malheureusement 73 mendiants mais aucun Perjussien n'étaient prisonnier dans l'une des prisons du royaume et il ne s'y trouvait aucun homme du gouvernement ni même une personne exerçant dans les arts libéraux (étude de l'astronomie, arithmétique, géométrie, etc.).

Les noms de famille

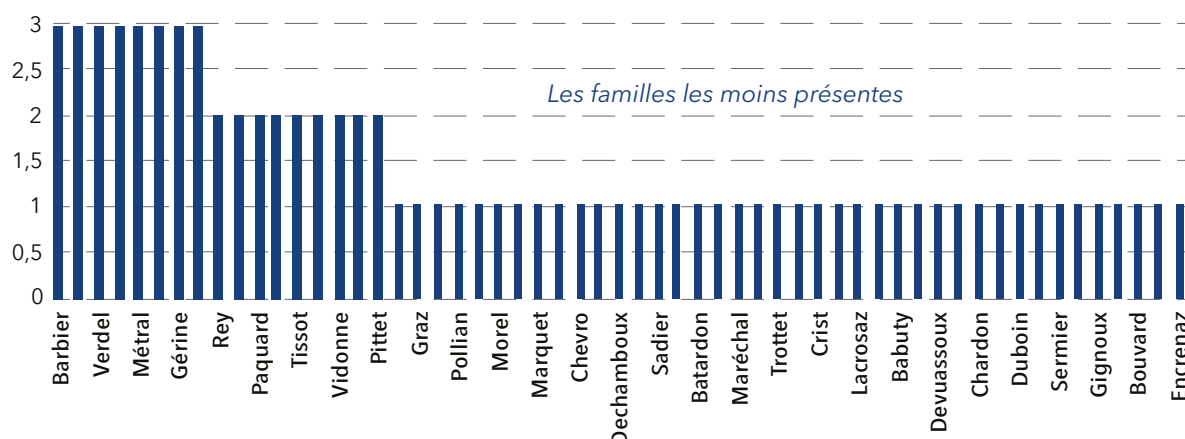
Certaines familles du village se démarquaient par le nombre impressionnant de foyers portant le même nom. Dans le graphique ci-dessous, nous voyons le top 5 des noms de famille les plus portés à Pers-Jussy en cette année-là :



Les ROGUET sont en première position avec 27 familles portant ce nom, suivi des CONSTANTIN avec 19 familles, les REGAT pour 15, les PEGUET pour 14 et les NAVILLOUX (le nom a changé pour évoluer sur Naville) pour 13.

Lors du recensement de 1896, nous retrouvons le top 5 suivant : CONSTANTIN (150 individus), ROGUET (129 individus), NAVILLE (101 individus), PEGUET (72 individus) et REGAT (57 individus).

Au contraire, certaines familles étaient assez minoritaires et certaines portaient un nom rare dans la commune comme nous le voyons ci-après :



Peu de foyers ENCRENAZ, BOUVARD ou GIGNOUX à Pers-Jussy dans la première moitié du XIX^e siècle. Cependant, en 1896, nous retrouvons des individus portant ces noms-là à Pers-Jussy, excepté pour Encrenaz.

Quelques glanes

Quelques sobriquets ont été précisés sur le document, ce qui est rare dans les documents administratifs de notre époque. Nous avons pour une famille NAVILLOUX du Four le surnom « Colombet » ainsi que « Bergoin » à Ornex, pour une famille ROGUET du Biollay nous retrouvons le surnom « Taupet », un certain « Canton » pour une famille MOREL de La Crosaz et enfin un surnom assez troublant, l'« Escargo » pour une famille VIDONNE au Beule.

Sur les 268 foyers de Pers-Jussy, nous avons 51 foyers où se sont des femmes qui sont désignées comme chef de famille, sûrement suite au décès de l'époux.

Une famille noble réside sur la commune, et c'est la seule, il s'agit des ROGUET de Cevins dans le hameau de Cevins.

Les Amis de Pers-Jussy

ÉTAT CIVIL 2021

« Par respect de la vie privée de chacun, ne sont mentionnés que les unions, naissances et décès des familles ayant donné leur autorisation à la mairie ».

NAISSANCES

ROBERT Anna, le 5 janvier à Epagny Metz-Tessy
ROLLUX Emy, le 6 janvier à Annemasse
SCHÖNENBERGER Robin, le 15 janvier à Contamine-sur-Arve
LAVERRIERE ARNAUD Sandro, le 21 janvier à Contamine-sur-Arve
DALACHE RODRIGUEZ Clarisse, le 2 mars à Contamine-sur-Arve
ROMEY Inès, le 6 mars à Annemasse
SYORD Ethan, le 20 mars à Contamine-sur-Arve
PETROSSI VILLAGRA HERRERA Noelia, le 21 mars à Annemasse
KNEUBÜHLER Louis, le 28 mars à Contamine-sur-Arve
PUJO Charlotte, le 22 mai à Annecy
LAMY Manoé, le 30 mai à Annecy
ERMEL Malone, le 4 juin à Pers-Jussy
FERRIER Timéo, le 10 juin à Contamine-sur-Arve
DEPERRAZ Camille, le 20 juin à Contamine-sur-Arve
VERSCHORREN Rose, le 24 juin à Saint-Julien-en-Genevois
NOTARGIACOMO Livia, le 7 juillet à Contamine-sur-Arve
CHANOT Leelou, le 23 juillet à Annemasse
DAIGUEMORTE Éléna, le 17 août à Contamine-sur-Arve
PETIT Arsène, le 24 août à Annemasse
LECLERCQ Léopold, le 2 septembre à Contamine-sur-Arve
GAILLAC Anouk, le 11 octobre à Contamine-sur-Arve
IMERI Elsa, le 12 octobre à Contamine-sur-Arve
SOUDY Meryl, le 26 octobre à Contamine-sur-Arve
PAPIN Calie, le 27 octobre à Contamine-sur-Arve
THOMASSON Lina, le 29 octobre à Contamine-sur-Arve
SCANDOLERA Nino, le 14 novembre à Contamine-sur-Arve
FRATTINI Eva, le 1^{er} décembre à Contamine-sur-Arve
BERNARD Louis, le 19 décembre à Annemasse
DEGEORGES Alexandra, le 21 décembre à Contamine-sur-Arve

MARIAGES

BOGARD Alexandre et BOUTON Sandrine, le 30 janvier
DENISSE Julien et MARCEL Élodie, le 21 mai
PADEY Patrick et MORESE Maryline, le 5 juin
VERHIEPE Arnault et SOULAY Véronique, le 12 juin
PAPIN Jonathan et ROTA Katia, le 19 juin
LEHAIRE Loïc et PÉGUET Maddy, le 26 juin
DAIGUEMORTE Damien et GROSS Julie, le 3 juillet
VARAINES Thibault et CHEA Srey Mom, le 24 juillet
GROUX Daniel et BÜRGI Yvonne, le 28 août
VINCI Vincent et ALEVEQUE Nathalie, le 11 septembre
SONNERAT Adrien et MAGAND Pauline, le 18 septembre
CHANOT Mathieu et MASO Rebecca, le 9 octobre

DÉCÈS

RUIN Solange veuve BERNARD-MASSON, le 18 janvier à Reignier
HOUPERT Marcel, le 19 janvier à Contamine-sur-Arve
ROGUET Mireille, le 20 janvier à Gaillard
DECARROUX René, le 24 janvier à Contamine-sur-Arve
REGAD Jacqueline, veuve HOUPERT, le 1^{er} février à Thyez
POPE Julia épouse LAVERRIÈRE, le 24 février à Reignier
KNELLWOLF Jacqueline épouse REGAD, le 30 mars à Pers-Jussy
DESHUSSES Joseph, le 19 juin à Lyon
ROGUET Marie-Thérèse, le 28 juin à Chateauroux
MENÉTREY Colette épouse FAUVAIN, le 12 juillet à Contamine-sur-Arve
VIDONNE Hélène, le 9 août à Reignier-Esery
MOULLOUD William, le 14 août à Pers-Jussy
RATISBONNE Ginette veuve SONNERAT, le 9 septembre à Contamine-sur-Arve
MIQUET-SAGE Raymond, le 18 septembre à Pers-Jussy
ROGUET Marcel, le 24 octobre à Contamine-sur-Arve
FILLET Paulette, veuve CHOMAT, le 28 novembre à la Roche-sur-Foron
BRASIER Valérie, le 30 novembre à Marseille
BUFFAZ René, le 9 décembre à Pers-Jussy
MIGUET Raymonde, veuve MÉTRAL, le 27 décembre à Pers-Jussy
ROGUET Gilles, le 30 décembre à Pers-Jussy

Hommage à Gilles ROGUET

Gilles, en 1995, tu as été recruté comme moi et certains autres pour intégrer l'équipe municipale d'alors.

Depuis 1995 tu étais donc Conseiller Municipal de Pers-Jussy et à ce titre, tu as fait preuve d'une grande assiduité, que ce soit pour les réunions de commissions, du conseil, ou toutes autres manifestations et commémorations.

Il ne se passait pas une réunion sans que tu n'interviennes en apportant ta vision d'homme de terrain et en faisant profiter l'assemblée de ta parfaite connaissance de la commune et de ses habitants.

Depuis les dernières élections nos routes se sont quelque peu écartées puisque nous étions sur deux listes différentes, mais c'est en bonne intelligence que tu as continué à apporter ta contribution à la communauté et que nous avons collaboré pour le bien de Pers-Jussy.

Pour toutes ces années passées au service de la commune, je voudrais ici au nom de la commune de Pers-Jussy, du Conseil Municipal, de Madame le Maire, t'exprimer toute notre reconnaissance et apporter à Rachel, Adrien et toute la famille notre profond soutien.

Témoignage de Patrice DOMPMARTIN,
1^{er} Adjoint



MÉDAILLE

La médaille d'argent de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif à Marc SIDORENKO

C'est une sympathique cérémonie empreinte d'émotion qui s'est déroulée au salon Péries de la Préfecture le mardi 15 décembre 2021.

En effet le Préfet, Alain ESPINASSE a remis la médaille d'argent de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif à Marc SIDORENKO en présence de Jacques LAGRANGE, Président du Comité départemental des médaillés, de Thierry COULON, Président du Comité départemental olympique et sportif, de Jo DUSSOLLIER, Président honoraire du Comité départemental des médaillés et de plusieurs conseillers départementaux.

Le Préfet a souhaité rendre hommage à ce bénévole et à cet excellent sportif Perjussien accompli en natation, course à pied, ski de fond et vélo. Il a rejoint le Conseil Municipal de Pers-Jussy en 1995 pour devenir responsable de la commission sports et loisirs et rapporteur de la commission des finances. Marc est titulaire du diplôme de maître nageur. Il a accompagné maintes fois les enfants des écoles primaires à la piscine. Il est le co-fondateur de la course la Persjussienne qu'il anime depuis 30 ans. Il a été pendant 32 ans secrétaire puis vice-président de la commission Running du Comité



départemental d'athlétisme. Il était également bénévole dans l'association Glisse en cœur et il prodigue encore de précieux conseils auprès de jeunes en recherche d'emploi dans le cadre de leurs futurs entretiens d'embauche.

Aujourd'hui, il est vice-président du Comité départemental des médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif et membre du Comité départemental olympique et sportif.

La commune de Pers-Jussy s'associe à cette distinction et lui adresse ses sincères félicitations.

Communauté de Communes Arve et Salève

ARVE & SALÈVE FAIT ÉVOLUER SON IMAGE

La communauté de communes Arve & Salève travaille activement chaque jour sur des missions que lui ont transférées les communes.

Ces actions, variées, impactent directement notre quotidien; en étant centralisées au sein de Arve & Salève, elles sont menées ensemble, de façon cohérente.

Les maires de chacune des huit communes composant la communauté de communes se réunissent une fois par semaine au sein du bureau avec le président de l'intercommunalité.

Son appellation (souvent réduite à C.C.A.S) et son logo, n'étaient plus représentatifs de tout le travail déjà accompli et celui à venir.

Les élus du conseil communautaire ont approuvé son changement d'image avec la création d'un nouveau logo, simple, explicite et lisible.

Dans le même sens, la dénomination « Arve & Salève » a été retenue, courte et sans équivoque.

Soyez attentifs, vous allez voir fleurir ce nouveau logo sur le territoire !



POUR RAPPEL, ARVE & SALÈVE EST À NOS CÔTÉS AU QUOTIDIEN SUR DIFFÉRENTES ACTIONS :

- Accompagnement au développement économique des zones d'activités
- Transition écologique : REGENERO, prime Chauffage bois, suivi des Zones Natura 2000
- Mobilité : Citiz, Proximiti, Schéma cyclable, Gare multimodale sur Reignier-Esery...
- Actions de solidarité (Activité des seniors, épicerie sociale & solidaire...)
- Aménagement du territoire (schéma de cohérence territoriale...)
- Collecte des déchets et déchèterie
- Grandes infrastructures : complexe intercommunal sportif et culturel, nouvelle gendarmerie

ITINÉRAIRE VÉLO LÉMAN-MONT BLANC INAUGURATION ENTRE ARENTHON ET SCIENTRIER LE 15 DÉCEMBRE DERNIER

Malgré le froid et la neige alentour les élus d'Arve & Salève étaient heureux d'inaugurer auprès de leurs pairs d'Arenthon et en présence du président du conseil départemental de la Haute Savoie cette portion d'itinéraire. Accueillis par Madame le maire d'Arenthon, l'occasion fut donnée à tous de valoriser l'importance des aménagements cyclables pour les territoires.



Les usagers sont variés et d'autant plus nombreux qu'ils peuvent pédaler en toute sécurité. Un tel équipement contribue à la qualité de vie des habitants, au bonheur des touristes qui découvrent un nouvel espace et aussi à la qualité de l'air; un cycliste, c'est une personne de moins en voiture.

L'itinéraire Léman Mont-Blanc s'inscrit totalement dans ce contexte. Cet itinéraire dit « structurant » permet de lier de nombreux territoires entre eux. De là, doivent se ramifier des itinéraires dits « secondaires » pour desservir les communes alentour.

L'itinéraire Léman Mont-Blanc entre Arenthon et Scientrier est situé à proximité de l'autoroute A40. Sa longueur est actuellement de 800 m sur Scientrier et 3,7 km sur Arenthon. Arve & Salève a pris la maîtrise d'ouvrage des travaux sur la portion Scientrier; quant à la commune d'Arenthon, elle a assuré la maîtrise d'ouvrage sur son territoire.

LE PROJET DE TERRITOIRE

En 2021 Arve et Salève a lancé une dynamique ayant pour but de solliciter les habitants, les élus et les techniciens sur leurs envies pour leur espace de vie: comment imaginer notre territoire ensemble aujourd'hui et dans le futur. Les communes et leurs habitants se sont mobilisés pour faire de ce questionnement une opportunité pour axer leur développement en concertation avec les communes voisines intégrées dans Arve & Salève.

Les orientations d'actions issues de la synthèse de ce travail ont été validées en conseil communautaire le 1^{er} décembre dernier. Nos élus travaillent à présent à sa mise en œuvre et à son financement. Une vidéo de présentation sortira en février suivie d'une brochure explicative au printemps.

LES STATIONS CITIZ IMPLANTÉES SUR REIGNIER-ESERY

C'est quoi Citiz ? c'est un système d'autopartage qui permet de rouler en voiture en prenant tout simplement un abonnement auprès de citiz Alpes Loire. Arve & Salève et le Pôle Métropolitain du Genevois Français ont accompagné l'implantation de ces deux stations sur Arve & Salève, toutes deux sur Reignier-Esery: l'une place du Môle et l'autre place de l'église. Chaque station accueille une voiture électrique place du Môle et thermique, place de l'église.

Tout le monde peut louer une voiture Citiz, alors pourquoi pas vous ?

<https://alpes-loire.citiz.coop>

N'oubliez pas que sur la commune de Pers-Jussy les propriétaires de véhicules électriques ont une borne de recharge.



Majorité Municipale

Nous avons affirmé, dans notre programme de campagne, notre volonté de maintenir le caractère rural de notre commune et nous le revendiquons encore aujourd'hui.

Un entretien a été organisé par la Communauté de Communes Arve et Salève, pour échanger sur la densification du pourtour du Pôle Gare de Reignier, avec la création de plusieurs centaines de logements en amont de la départementale (D2) sur Pers-Jussy sous couvert de favoriser la mobilité et l'accueil de la population.

Nous souhaitons vous dire pourquoi nous n'adhérons pas à cette proposition.

Tout d'abord, le terrain de ce secteur est classé dans notre PLU en zone naturelle, agricole ou réservée à l'activité économique. Cette zone ne peut être urbanisée en l'état actuel. Il s'agit de préserver un corridor naturel près du Foron, avec toute la biodiversité et l'écosystème qui va avec et qui doit être absolument protégé de l'urbanisation. Subitement le mot « écologie » n'a plus de sens ni d'intérêt...

Par ailleurs, plus de 20 hectares de zones constructibles ont été déclassés et reclassés en zone agricole pour respecter les directives de l'État lors de la révision de notre PLU. Il serait donc immoral et irrespectueux envers tous les propriétaires de devoir aujourd'hui faire l'inverse. Ce même PLU prévoyait justement l'accueil de population grâce : aux Opérations d'Aménagement et de Programmation (OAP), à la densification du centre bourg et au bouchage des dents creuses...

On nous dit vouloir créer un « quartier gare » et vouloir nous aider à financer des écoles, des voiries adéquates... Si densifier autour d'une gare a du sens en termes de mobilité, nous craignons la création d'un « quartier dortoir », excentré et éloigné de notre bourg centre, avec lequel il sera difficile de tisser des liens. Et toutes les infrastructures seront bien à la charge de la commune.

Le projet de loi « climat et résilience » veut nous imposer d'ici 2050 le « ZAN » : Zéro Artificialisation Nette des sols, prévu par le Plan Biodiversité. Son objectif est de favoriser le renouvellement urbain et la densification de l'habitat, de rendre à la nature les espaces artificialisés laissés à l'abandon, tout en diminuant l'étalement urbain...

L'enjeu est d'apporter la plus grande vigilance à nos modes d'urbanisation afin de consommer moins de terres naturelles, agricoles et forestières, de privilégier la réutilisation de secteurs déjà urbanisés et de favoriser la conception et la construction d'opérations plus compactes intégrant des espaces verts.

Pour toutes ces raisons nous ne pouvons accepter cette proposition, qui est contraire à nos convictions et à nos positions en matière d'urbanisation pour notre commune. Nous souhaitons rester maîtres de notre territoire communal, de nos visions environnementales et sociétales.

Une très belle année 2022. Prenez bien soin de vous.

Les élus du groupe « Pers-Jussy, Nos Valeurs, Notre Avenir »

Groupe : Innover, Partager, Agir

Rétrospective et perspectives

Malgré un virus qui semble ne plus vouloir nous quitter, la vie continue et chacun tente de s'adapter dans un contexte plus ou moins difficile. C'est le cas de notre équipe : face à la majorité municipale, nous continuons de défendre nos idées et travaillons, le plus possible, de manière constructive.

La seconde édition de la revue communale de ce mandat nous donne l'occasion de faire un point sur les presque deux années écoulées et sur les perspectives à venir.

Si les premiers mois d'un mandat doivent permettre aux équipes de prendre leurs marques et les dossiers en main, nous devrions désormais nous trouver au cœur de l'action. Mais aujourd'hui, bien que l'équipe en place gère sans conteste les affaires courantes et investit de beaux projets sur des thématiques inhérentes au lien social ou à la communication, nous déplorons l'absence d'une vision claire sur l'avenir de la commune et de ses concitoyens. Entre autres, quelles réflexions engage la majorité :

- pour pallier au manque de médecin et tenter d'enrayer ce désert médical qui gagne du terrain ;
- en faveur de la transition écologique : déploiement et encouragement des mobilités douces, réflexion globale en matière d'énergie (réduction de consommation, production...);

- en termes d'urbanisme pour promouvoir des typologies d'habitat moins consommatrices de terrain comme peut l'être la construction individuelle, et correspondant aux besoins de plus en plus de perjussien.ne.s ;
- à long terme, au sujet de l'implantation et de l'utilisation des bâtiments communaux, avant de se lancer hâtivement dans des projets de rénovation comme le futur projet de la mairie pour lequel nous avons fait valoir notre profond désaccord dans le dernier bulletin semestriel.

Là où de nombreuses collectivités locales s'engagent dans un véritable tournant écologique et mettent en place courageusement des projets vertueux, Pers-Jussy semble regarder le train passer et se contenter de soutenir des initiatives portées par les structures intercommunales, tout comme le « projet de territoire », feuille de route que la Communauté de Communes entend mettre en place pour les prochaines années en termes de services publics et d'infrastructures sur l'ensemble du territoire. Pourtant, les élus de la majorité ne soutiennent cet enthousiaste projet qu'à demi-mot.

Au-delà de nos divergences, nous pensons que nous devons continuer à oser, que nous devons continuer à agir et faire valoir nos réflexions et nos convictions, parce que vous êtes nombreux.ses à les partager. Restons optimistes, prenez soin de vous et de vos proches et meilleurs vœux 2022 !

INFOS PRATIQUES

La commune en chiffres

- Population totale : 3 198 habitants (selon INSEE)
- Gentilé (nom des habitants) : Perjussiens, Perjussiennes

Superficie :

- 1 868 ha dont 86 ha de terrains communaux.
- 18 ha de bois régime forestier
dont 10 ha au centre communal d'action sociale.

Mairie ☎ 04 50 94 40 79

..... 📍 1825 route de Reignier
..... ✉ accueil@mairie-pers-jussy.fr
..... 🌐 www.mairie-pers-jussy.fr
..... 📱 Application : Pers-Jussy Clic
..... 🏠 Commune de Pers-Jussy

🕒 Heures d'ouverture du secrétariat :
..... Lundi, mardi de 9h-12h - Jeudi, vendredi de 13h30-17h30.
..... Samedi de 9h à 12h.
Permanence de Madame le Maire sur rendez-vous.

Médiathèque municipale ☎ 04 50 50 05 56
..... 📍 95 route de l'Église
..... ✉ bibliopersjussy@gmail.com
..... 🏠 La Parenthèse Pers-Jussy
..... Portail en ligne : <https://persjussy.bibenligne.fr>
Et retrouvez tout notre catalogue sur l'application Bib en poche
(disponible sur Android et iOS)

🕒 Heures d'ouverture :
..... Du lundi au jeudi : 15h30 - 18h30
..... Vendredi : fermeture hebdomadaire - Samedi : 10h -12h

Agence postale communale

☎ 04 50 94 41 60

🕒 Heures d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi vendredi 8h30 - 12h
Samedi : 9h-12h

Départ du courrier : dans le bureau et boîte extérieure
du lundi au vendredi à 15h15, samedi à 11h30.

Numéros utiles

Service Commun d'Urbanisme ☎ 04 50 43 46 14
Maison Bocquet - Reignier
Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe. ... ☎ 04 50 95 71 63
- dépannage eau potable ☎ 06 83 74 42 06
- dépannage eaux usées ☎ 06 77 04 19 50
Communauté de Communes Arve et Salève ☎ 04 50 43 46 14
Déchèterie. ☎ 09 70 21 09 36
Pompiers. ☎ 18 - ☎ 112
Gendarmerie de Reignier ☎ 04 50 95 75 11
SAIC Pers Loisinges ☎ 04 50 94 46 89
EDF - Dépannage 24/24 ☎ 08 10 33 30 74
Sous-préfecture de Saint-Julien en Genevois ☎ 04 50 35 13 13
Trésorerie de Reignier ☎ 04 50 43 40 55
Animaux Secours à Arthaz. ☎ 04 50 36 02 80
Chamonix Météo ☎ 0 899 71 02 74

Préfecture d'Annecy ☎ 04 50 33 60 00
Centre des impôts d'Annemasse ☎ 04 50 43 91 50
Paroisse Saint-Jean XXIII d'Arve et Salève ☎ 04 50 43 40 50
ADMR ☎ 04 50 95 15 32

Écoles, cantine et périscolaire

École élémentaire et périscolaire ☎ 04 50 36 42 57
École maternelle ☎ 04 50 94 44 81
École des Roguet ☎ 04 50 94 43 07
Cantine scolaire ☎ 04 50 94 44 43
Bureau de la cantine ☎ 04 50 94 47 86
Périscolaire de la maternelle ☎ 04 50 82 54 12
Service Enfance Jeunesse ☎ 07 86 55 56 13

Services médicaux

Médecin : Docteur PEILLON ☎ 04 50 94 40 36
📍 60 route de la Chapelle-Rambaud - 74 930 Pers-Jussy
Ostéopathe : Sarah DESMARES. ☎ 07 61 35 25 10
📍 55 chemin des Écoles - 74 930 Pers-Jussy
Cabinet de kinésithérapeutes : Patricia MICHEL et Gwen HERVÉ
..... ☎ 04 50 36 96 99
📍 55 chemin des Écoles - 74 930 Pers-Jussy
Cabinets d'énergéticiens
Arnaud TOULLIEUX, shiatsu et soins énergétiques
..... ☎ 06 74 06 35 97 - www.shiatsu74.com
Sylvie VIRET, thérapeute énergétique
..... ☎ 07 71 87 66 00 et 04 50 94 54 66
..... www.energetiquementzen.com
Jacqueline BALMAT, réflexologie thérapeutique
..... ☎ 06 83 71 72 69 - www.lavoixdupapillon.com
📍 55 chemin des Écoles - 74 930 Pers-Jussy

Cabinet d'infirmiers ☎ 04 50 31 95 94
📍 55 chemin des Écoles - 74 930 Pers-Jussy
Soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous.
Pharmacie : Pharmacie Arve et Salève ☎ 04 50 85 06 13
📍 141 route de l'Église - 74 930 Pers-Jussy
🕒 du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-19h.
Samedi de 9h-12h.
Pôle Médico-Social (assistante sociale) ☎ 04 50 33 23 47
📍 391 grande rue - 74 930 Reignier
Horaires d'ouverture du secrétariat :
du lundi au vendredi de 8h45 -12h / 13h45-17h30.
Fermé au public le vendredi après-midi.

Transport

Transport scolaire (PROXIM'ITI) 🌐 www.proximiti.fr
📍 56 place de l'Hôtel de Ville - 74 130 Bonneville
Ouverture au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 17 h 00.

Le transport à la demande (PROXIM'ITI). ☎ 0 811 280 257

Taxis

Autorisations de stationnement délivrées par la commune
Guillaume HEUZE (Taxi des Rocailles) ☎ 06 77 20 51 41
Taxi DHERBEY ☎ 06 30 57 87 25

LES CARTES D'IDENTITÉ CHANGENT DE FORMAT

Lors du renouvellement de votre CNI, une nouvelle version de document officiel vous sera délivrée.
Plus petite, innovante et sécurisée.



La France a entrepris la modernisation de la carte d'identité, en accord avec le règlement du Parlement européen. Mieux adaptée à votre quotidien, cette nouvelle carte plus pratique, plus robuste, valable 10 ans vous permet de justifier de votre identité en France, au sein de l'Union Européenne et dans certains autres pays. Elle comporte des éléments en relief pour les personnes malvoyantes mais surtout une signature électronique permet de s'assurer rapidement de l'authenticité du document. Elle devient biométrique comme le passeport. Les empreintes digitales sont obligatoires à partir de 12 ans.

Ces nouvelles cartes remplaceront progressivement celles plastifiées actuelles qui pourront être utilisées jusqu'à la fin de validité. Pour rappel, il n'est pas possible de demander le renouvellement anticipé de votre carte d'identité en dehors des motifs habituels (expiration, perte, vol, détérioration, changement d'état civil, d'adresses...).

La mairie de Pers-Jussy ne délivre plus les cartes d'identité.

Vous devez vous adresser auprès d'une commune équipée et prendre rendez-vous au préalable pour déposer votre dossier complet.

Reignier-Esery ☎ 04 50 43 40 03
La Roche-sur-Foron ☎ 04 50 25 90 00
Annemasse ☎ 04 50 95 07 00.

Pour toute demande pour une personne mineure, la présence du responsable légal et du mineur est OBLIGATOIRE.

Le retrait de la pièce d'identité ne se fera fait que par le demandeur MAJEUR.

En cas de perte ou de vol, le timbre fiscal sera obligatoire lors de la demande de la carte d'identité à remplacer. Il s'élève à 25 euros. Achat possible chez un buraliste ou sur internet <https://timbres.impots.gouv.fr>

Suivant votre situation, vous retrouverez la liste des documents à fournir pour votre dossier, sur le site : www.service-public.fr

TRANSPORTS

La gratuité pour les accompagnateurs des personnes handicapées entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022 sur l'ensemble du réseau de transport régional : TER Auvergne-Rhône-Alpes, partie française du Léman Express, cars Région Express et cars Région.



LOI MONTAGNE

À compter du 1^{er} novembre 2021, l'obligation d'équiper son véhicule de chaînes à neige ou de pneus hiver est étendue à plusieurs zones de massifs montagneux. Vous devez donc respecter le nouveau règlement en matière de sécurité routière en saison hivernale. Celle-ci s'étale du 1^{er} novembre au 31 mars de l'année suivante.

Une nouvelle signalisation indiquera aux usagers de la route, l'entrée dans une zone où les obligations d'équipements s'appliquent.



UN NOUVEAU COLLECTEUR POUR LES VÊTEMENTS USAGÉS, CHAUSSURES ET TEXTILES est installé au stade des Fins.

LA DÉCHÈTERIE



L'accès de la déchèterie est sécurisé !

- Le site est équipé d'une vidéo surveillance.
- L'entrée se fait automatiquement par badge.

Les badges sont à retirer en mairie de Pers-Jussy sur présentation d'une pièce justificative d'identité et de domicile.

📍 1496 route des Rocailles - 74 930 Reignier-Ésery

🕒 Horaires d'ouverture

Du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 8h30 à 12h et de 14h à 17h45

LES DÉPÔTS SAUVAGES restent INADMISSIBLES et nous avons encore constaté un nombre inacceptable d'incivilités !

« Un lieu propre ne dépend pas seulement de l'efficacité du service de nettoyage mais de l'éducation des personnes qui passent par là ».



Afin de remédier à ces nuisances, nous recherchons activement les contrevenants qui sont sanctionnés.



« Les entreprises, commerçants, artisans, producteurs locaux ont été sollicités pour communiquer leurs coordonnées. Elles ont été répertoriées dans un annuaire intercommunal et distribuées dans chaque foyer. De plus, elles figurent dans l'application Pers-Jussy Clic. Une mise à jour se fera régulièrement. N'hésitez pas à nous faire part des éventuelles modifications ».

Suivez l'actualité de
PERS-JUSSY



 www.mairie-pers-jussy.fr

 Commune de Pers-Jussy

 Pers Jussy Clic

(à télécharger sur App store et Google play)

